STATISTIQUES
SUR L'AIDE FINANCIÈRE
AUX ÉTUDES

RAPPORT 1997-1998

Symboles et abréviations

%	:	pourcentage
$	:	en milliers de dollars ou moins
M$	:	en millions de dollars ou plus
N	:	nombre
BO	:	bourse
PR	:	prêt
CE	:	contribution de l'étudiant ou de l'étudiante
CCO	:	contribution du conjoint ou de la conjointe
CPAR	:	contribution des parents

Direction des programmes et de la recherche
Aide financière aux études
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière
Édifice Marie-Guyart, 20e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Tél. : (418) 646-5246

Gouvernement du Québec, 1998 – 96-0972

Dépôt légal : 1er trimestre 1999

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-550-34193-7

Termes utilisés

Pour faciliter la compréhension des statistiques contenues dans le présent rapport, il importe de définir avant tout les termes propres au Programme de prêts et bourses.

Il faut noter de plus qu'en vue d'alléger les textes les termes *étudiante* et *étudiant* sont retenus pour désigner aussi bien les élèves du secondaire de la formation professionnelle et du collégial que ceux et celles qui fréquentent un établissement d'enseignement universitaire.

Formes d'aide financière aux études

Prêt
Aide financière garantie par le gouvernement et sur laquelle les étudiantes et les étudiants qui fréquentent à temps plein un établissement d'enseignement secondaire (formation professionnelle) ou postsecondaire ne paient aucun intérêt aux institutions financières reconnues par le ministère de l'Éducation tant qu'ils n'ont pas terminé leurs études.

Bourse
Aide financière gouvernementale non remboursable attribuée aux étudiantes et aux étudiants qui fréquentent à temps plein un établissement d'enseignement secondaire (formation professionnelle) ou postsecondaire reconnus par le ministère de l'Éducation, lorsque le prêt maximal ne suffit pas à combler l'écart entre les dépenses admises et leurs propres contributions de même que celles des parents, du conjoint ou de la conjointe. Pour leur part, les personnes aux études atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure reçoivent seulement cette forme d'aide.

Catégories de bénéficiaires d'une aide financière aux études

Bénéficiaire
Toute étudiante ou tout étudiant qui bénéficie d'une aide financière gouvernementale sous la forme d'un prêt seulement, d'un prêt et d'une bourse ou d'une bourse seulement.

Boursière, boursier
Bénéficiaire qui reçoit une bourse s'ajoutant à un prêt ou une bourse seulement.

Bénéficiaire avec contribution des parents[3]
Bénéficiaire dont les parents doivent contribuer au financement des études.

[3]. Il peut s'agir aussi d'une répondante ou d'un répondant qui parraine une personne aux études qui a fait une demande en vue de s'établir en permanence au Canada conformément à la Loi sur l'immigration.

106-01068/

Bénéficiaire sans contribution des parents
Bénéficiaire, sans conjoint ou conjointe, dont les parents n'ont pas à contribuer au financement des études.

Bénéficiaire avec contribution du conjoint ou de la conjointe
Bénéficiaire dont le conjoint ou la conjointe doit contribuer au financement des études.

Bénéficiaire résidant chez ses parents
Bénéficiaire que l'on considère comme résidant chez ses parents.

Bénéficiaire ne résidant pas chez ses parents
Bénéficiaire que l'on considère comme ne résidant pas chez ses parents.

Chef de famille monoparentale
Personne célibataire, séparée, divorcée ou veuve avec des enfants à sa charge qui bénéficie d'une aide financière aux études.

Types de contributions

Contribution calculée des parents
Participation des parents évaluée conformément aux règles d'attribution de l'aide financière aux études en tenant compte de leurs revenus et de leur actif nets.

Contribution exigée des parents
Participation exigée des parents pour combler l'écart entre les dépenses admises et les contributions provenant de l'étudiant ou de l'étudiante et du gouvernement.

Contribution calculée du conjoint ou de la conjointe
Participation du conjoint ou de la conjointe évaluée conformément aux règles d'attribution de l'aide financière aux études en tenant compte de ses revenus nets.

Contribution exigée du conjoint ou de la conjointe
Participation exigée du conjoint ou de la conjointe pour combler l'écart entre les dépenses admises et les contributions provenant de l'étudiante ou de l'étudiant et du gouvernement.

Types d'établissements d'enseignement

Établissements d'enseignement secondaire (formation professionnelle)
Ensemble des établissements d'enseignement secondaire donnant des programmes de formation professionnelle reconnus pour l'attribution de prêts et bourses.

Établissements d'enseignement collégial (programmes subventionnés)
Ensemble des établissements d'enseignement collégial donnant des programmes d'études subventionnés reconnus pour l'attribution de prêts et bourses.

Établissements d'enseignement collégial (programmes non subventionnés)
Ensemble des établissements d'enseignement collégial donnant des programmes d'études non subventionnés reconnus pour l'attribution de prêts et bourses.

Établissements d'enseignement universitaire
Ensemble des établissements d'enseignement universitaire reconnus pour l'attribution de prêts et bourses.

Établissements reconnus pour prêts seulement
Ensemble des établissements d'enseignement collégial et universitaire reconnus pour l'attribution de prêts seulement.

Autres termes

Emprunteur, emprunteuse
Personne à qui un ou des prêts ont été consentis et qui doit les rembourser à la fin de ses études à temps plein.

Région d'études
Région administrative du Québec où sont situés les établissements d'enseignement fréquentés par les bénéficiaires d'une aide financière aux études.

Région de provenance
Région administrative où résident les parents des bénéficiaires célibataires d'une aide financière aux études ou région administrative où résident les bénéficiaires non célibataires.

Taux de participation
Proportion de l'ensemble des étudiantes et des étudiants à temps plein au trimestre d'automne qui ont bénéficié d'une aide financière aux études.

Table des matières

Introduction 1

I Programme de prêts et bourses

A Faits saillants 3
B Présentation 4
C Attribution de l'aide financière aux études 5
1 Nombre de bénéficiaires et montant global attribué en prêts et bourses 5
2 Prêts et bourses attribués par types d'établissements d'enseignement 5
3 Prêts et bourses attribués selon la contribution ou non des parents et du conjoint ou de la conjointe 6
4 Prêts et bourses attribués selon le lieu de résidence des bénéficiaires 9
5 Prêts et bourses attribués selon le lieu de résidence des bénéficiaires avec ou sans contribution des parents 9
6 Prêts attribués par types d'établissements d'enseignement selon le lieu de résidence des bénéficiaires avec ou sans contribution des parents 10
7 Taux de participation des étudiants et des étudiantes au Programme de prêts et bourses au trimestre d'automne 1997 par types d'établissements d'enseignement 12
8 Motifs de refus des demandes d'aide financière aux études par types d'établissements d'enseignement 13
9 Situation de famille et sexe des bénéficiaires 14
10 Citoyenneté des bénéficiaires 14
11 Ressources financières des bénéficiaires d'une bourse 15
12 Allocation spéciale relative à la mesure des régions et des MRC dites périphériques 17
D Caractéristiques des bénéficiaires d'une aide financière aux études avec contribution des parents 18
E Caractéristiques des bénéficiaires d'une aide financière aux études sans contribution des parents 19
F Contributions prises en compte dans le calcul du montant de la bourse 21
1 Contribution du ou de la bénéficiaire d'une aide financière aux études.. 21
2 Contribution des parents 24
3 Contribution du conjoint ou de la conjointe 27
G Les prêts et leur remboursement 28
H Évolution du Programme de 1993-1994 à 1997-1998 31
1 Aide financière aux études attribuée et nombre de bénéficiaires 31
2 Taux de participation au Programme .....
3 Caractéristiques des bénéficiaires d'une aide financière aux études 36
4 Les prêts et leur remboursement 39

II Autres programmes d'aide financière aux études

A Programme de remboursement différé 43
B Programme de garantie de prêt pour l'achat d'un micro-ordinateur.... 44
C Programme de remise de dette et mesure spéciale pour les athlètes 44
D Programme de bourse pour les personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure 45
E Programme de bourses de langues 46
1 Programme de bourse pour les moniteurs de langues officielles 46
2 Programme de bourse d'été de langues 46
F Programme de bourse pour les permanents élus des associations étudiantes....47
G Évolution des autres programmes d'aide financière aux études de 1993-1994 à 1997-1998 48

Annexes 49

Liste des tableaux

Chapitre premier

Tableau 1
Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études et montant global attribué selon les formes d'aide, 1997-1998 5

Tableau 2
Répartition des prêts et bourses par types d'établissements d'enseignement, 1997-1998 8

Tableau 3
Nombre de bénéficiaires d'un prêt et d'une bourse avec ou sans contribution des parents, du conjoint ou de la conjointe, 1997-1998 9

Tableau 4
Répartition des prêts et bourses selon le lieu de résidence des bénéficiaires, 1997-1998 9

Tableau 5
Répartition des prêts et bourses selon le lieu de résidence des bénéficiaires avec ou sans contribution des parents, 1997-1998 10

Tableau 6
Répartition des prêts par types d'établissements d'enseignement selon le lieu de résidence des bénéficiaires avec ou sans contribution des parents, 1997-1998 11

Tableau 7
Taux de participation des étudiants et des étudiantes au Programme de prêts et bourses au trimestre d'automne 1997 par types d'établissements d'enseignement selon les formes d'aide aux études 13

Tableau 8
Motifs de refus des demandes d'aide financière aux études par types d'établissements d'enseignement, 1997-1998 14

Tableau 9
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études selon la situation de famille et le sexe, 1997-1998 14

Tableau 10
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études selon la citoyenneté, 1997-1998 15

Tableau 11
Répartition des bénéficiaires d'une aide additionnelle au titre de la mesure des régions et des MRC dites périphériques, 1997-1998 17

Tableau 12
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études avec contribution des parents selon le lieu de résidence, 1997-1998 18

Tableau 13
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études avec contribution des parents selon le nombre de leurs enfants à charge qui fréquentent un établissement d'enseignement secondaire (formation professionnelle) ou postsecondaire, 1997-1998 18

Tableau 14
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études avec contribution des parents selon le nombre de parents contribuant au financement des études et leur occupation, 1997-1998 19

Tableau 15
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études sans contribution des parents selon le nombre d'enfants à charge, 1997-1998 19

Tableau 16
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études sans contribution des parents selon la présence ou non d'un conjoint ou d'une conjointe et d'enfants à charge, 1997-1998 20

Tableau 17
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études sans contribution des parents selon leur situation, 1997-1998 21

Tableau 18
Répartition des bénéficiaires d'un prêt ayant présenté une demande de bourse par types d'établissements d'enseignement selon le montant de leur contribution, 1997-1998 23

Tableau 19
Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études et contribution moyenne des parents en fonction de leurs revenus nets selon les formes d'aide, 1997-1998 24

Tableau 20
Contribution moyenne des parents en fonction de leurs revenus nets et du nombre d'enfants aux études secondaires (formation professionnelle) ou postsecondaires selon le lieu de résidence des bénéficiaires, 1997-1998 25

Tableau 21
Répartition des boursières et des boursiers selon la contribution globale des parents, 1997-1998 26

Tableau 22
Répartition des boursières et des boursiers selon l'actif net des parents et contribution moyenne calculée des parents par rapport à leur actif net, 1997-1998 27

Tableau 23
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études selon la contribution du conjoint ou de la conjointe, 1997-1998 27

Tableau 24
Nombre d'emprunteuses et d'emprunteurs qui devaient prendre en charge à la fin de leurs études le remboursement des prêts obtenus selon le montant de la dette d'études et les types d'établissements d'enseignement, 1997-1998 29

Tableau 25
Nombre d'emprunteuses et d'emprunteurs et montant moyen des prêts qui devaient être pris en charge à la fin de leurs études universitaires selon les types d'établissements d'enseignement et le nombre moyen de trimestres durant lesquels ils ont bénéficié d'une aide financière gouvernementale, 1997-1998 31

Tableau 26
Évolution du nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études et aide globale attribuée de 1993-1994 à 1997-1998 32

Tableau 27
Principaux indicateurs relatifs aux bénéficiaires d'une aide financière aux études de 1993-1994 à 1997-1998 33

Tableau 28
Évolution de 1993-1994 à 1997-1998 du taux de participation au Programme de prêts et bourses par types d'établissements d'enseignement 35

Tableau 29
Évolution de 1993-1994 à 1997-1998 du nombre de bénéficiaires d'une aide financière par types d'établissements d'enseignement postsecondaire 36

Tableau 30
Évolution de 1993-1994 à 1997-1998 du nombre de bénéficiaires d'une aide financière par cycles d'études universitaires 37

Tableau 31
Évolution de 1993-1994 à 1997-1998 du nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études avec ou sans contribution des parents selon le lieu de résidence....37

Tableau 32
Évolution de 1993-1994 à 1997-1998 du nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études sans contribution des parents selon leur situation....38

Tableau 33
Évolution de 1993-1994 à 1997-1998 des données relatives aux prêts garantis et contractés par le gouvernement et à leur remboursement....39

Tableau 34
Évolution de 1993-1994 à 1997-1998 des données relatives aux bénéficiaires d'un prêt et des prêts qui devaient être pris en charge à la fin des études....39

Tableau 35
Évolution de 1993-1994 à 1997-1998 des remboursements de prêts aux institutions financières et du recouvrement des créances auprès des emprunteuses et des emprunteurs....40

Tableau 36
Évolution de 1993-1994 à 1997-1998 du nombre d'emprunteuses et d'emprunteurs ayant bénéficié du Programme de remboursement différé et du montant de l'aide attribuée....41

Chapitre II

Tableau 37
Programme de remboursement différé, 1997-1998....43

Tableau 38
Programme de garantie de prêt pour l'achat d'un micro-ordinateur, 1997-1998....44

Tableau 39
Programme de remise de dette, 1997-1998....45

Tableau 40
Programme de bourse pour les personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure, 1997-1998....45

Tableau 41
Programme de bourse pour les moniteurs de langues officielles, 1997-1998....46

Tableau 42
Programme de bourses d'été de langues, 1997-1998 46

Tableau 43
Programme de bourse pour les permanents élus des associations étudiantes, 1997-1998 47

Tableau 44
Évolution des autres programmes d'aide financière aux études de 1993-1994 à 1997-1998 48

Annexes

Tableau 45
Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études fréquentant des établissements d'enseignement situés à l'extérieur du Québec et montant de l'aide attribuée selon le lieu d'études, 1997-1998 54

Tableau 46
Nombre de bourses attribuées par types d'établissements d'enseignement selon le montant de la bourse, 1997-1998 56

Tableau 47
Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études par types d'établissements d'enseignement selon le montant global de l'aide attribuée, 1997-1998 56

Tableau 48
Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études par types d'établissements d'enseignement selon les groupes d'âge, 1997-1998 57

Tableau 49
Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études selon les trimestres de l'année scolaire, 1997-1998 58

Tableau 50
Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études selon leurs revenus d'emploi bruts, 1997-1998 58

Tableau 51
Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études par types d'établissements d'enseignement selon leurs revenus d'emploi bruts, 1997-1998 59

Tableau 52
Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études et leur contribution moyenne selon la présence ou non d'une bourse d'excellence et d'autres revenus, 1997-1998 60

Tableau 53
Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études selon les revenus nets des parents et contribution moyenne calculée des parents, 1997-1998 61

Tableau 54
Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études selon les revenus nets de la conjointe ou du conjoint et contribution moyenne calculée de la conjointe ou du conjoint, 1997-1998 62

Tableau 55
Nombre et montant des prêts et bourses attribués par types d'établissements d'enseignement situés au Québec, 1997-1998 63

Tableau 56
Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études par établissement d'enseignement situé dans une province canadienne autre que le Québec et reconnu aux fins des prêts et bourses, 1997-1998 72

Tableau 57
Répartition des bénéficiaires et des montants d'aide financière selon la région d'études, 1997-1998 73

Tableau 58
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études fréquentant des établissements d'enseignement situés au Québec selon la région d'études et la région de provenance, 1997-1998 77

Tableau 59
Répartition des prêts sur lesquels le gouvernement paie des intérêts au 31 mars 1998 par institution financière 80

Liste des graphiques

Chapitre premier

Graphique 1
Répartition des ressources financières moyennes des bénéficiaires d'une bourse avec contribution des parents selon le lieu de résidence, 1997-1998 15

Graphique 2
Répartition des ressources financières moyennes des bénéficiaires d'une bourse sans contribution des parents et sans conjoint ou conjointe selon la présence ou non d'enfants, 1997-1998 16

Graphique 3
Répartition des ressources financières moyennes des bénéficiaires d'une bourse sans contribution des parents, mais avec conjoint ou conjointe, selon la présence ou non d'enfants, 1997-1998 17

Graphique 4
Répartition des bénéficiaires d'un prêt ayant présenté une demande de bourse selon la contribution exigée de leur part, 1997-1998 22

Graphique 5
Répartition des bénéficiaires d'une bourse selon la contribution globale des parents, 1997-1998 26

Graphique 6
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études selon la contribution du conjoint ou de la conjointe, 1997-1998 28

Graphique 7
Croissance relative de l'aide totale moyenne attribuée aux bénéficiaires d'une bourse de 1993-1994 à 1997-1998 34

Liste des schémas

Annexes

Schéma 1
Nombre de bénéficiaires d'un prêt avec ou sans contribution des parents selon le lieu de résidence et les types d'établissements d'enseignement, 1997-1998 50

Schéma 2
Nombre de bénéficiaires d'un prêt sans contribution des parents selon la présence ou non d'un conjoint ou d'une conjointe ainsi que d'enfants, 1997-1998 51

Schéma 3
Nombre de bénéficiaires d'une bourse avec ou sans contribution des parents selon le lieu de résidence et les types d'établissements d'enseignement, 1997-1998 52

Schéma 4
Nombre de bénéficiaires d'une bourse sans contribution des parents selon la présence ou non d'un conjoint ou d'une conjointe ainsi que d'enfants, 1997-1998 53

Introduction

À titre d'unité autonome de service, l'Aide financière aux études s'est dotée d'indicateurs de rendement qui sont à la fois un outil de gestion et une façon de rendre des comptes. À cet égard, les résultats présentés dans le présent rapport portent sur les données statistiques pour l'année d'attribution 1997-1998. Ils sont également révélateurs de la contribution importante du ministère de l'Éducation au soutien financier de la population étudiante dans la poursuite de ses études.

Le présent rapport est divisé en deux chapitres. Dans le premier, les faits saillants concernant le Programme de prêts et bourses sont exposés sous la forme d'un tableau récapitulatif. Ils sont suivis de la présentation du Programme, des statistiques sur l'attribution de l'aide financière aux études, des caractéristiques des bénéficiaires avec ou sans contribution des parents, des contributions retenues pour calculer le montant d'une bourse ainsi que des données relatives aux prêts et à leur remboursement. Il se termine par une analyse de l'évolution du Programme de 1993-1994 à 1997-1998.

Dans le deuxième chapitre, il est question des autres programmes qu'administre l'Aide financière aux études. Leur description précède des tableaux dans lesquels sont indiqués le nombre de bénéficiaires et les montants d'aide moyenne et d'aide globale attribuées. Un dernier tableau fait état de l'évolution des données propres à chacun des programmes au cours des cinq derniers exercices financiers.

Enfin, les annexes fournissent des données complémentaires relatives aux bénéficiaires d'une aide financière aux études qui fréquentent des établissements d'enseignement reconnus aux fins de prêts et bourses situés tant au Québec qu'à l'extérieur de la province, aux montants ainsi versés de même qu'aux revenus des bénéficiaires, des parents et du conjoint ou de la conjointe. On y trouve aussi la répartition des montants d'aide financière selon la région d'études ainsi que la répartition des bénéficiaires selon la région d'études et la région de provenance des prêts sur lesquels le gouvernement paie des intérêts au 31 mars 1997, selon les institutions financières.

Le portrait de situation qui a été établi par cette compilation de données sera utile à toutes les personnes intéressées par les effets qui découlent de l'application des programmes d'aide financière au Québec.

I Programme de prêts et bourses

A Faits saillants

Répartition de l'aide financière aux études	Bénéficiaires N	Aide moyenne attribuée $	Aide globale attribuée M$
Prêts	159 956	3 317	530,5
Bourses	69 784	3 433	239,6
Total	160 513	4 798	770,1

Prêts	Bénéficiaires N	Montant moyen $
Établissements d'enseignement secondaire (formation professionnelle)	21 121	2 553
Établissements d'enseignement collégial		
• Programmes subventionnés	60 745	2 431
• Programmes non subventionnés	9 968	9 256
Établissements d'enseignement universitaire		
• 1er cycle	54 649	3 234
• 2e cycle	10 152	4 378
• 3e cycle	2 048	4351
Établissements reconnus pour prêts seulement	1 273	5 170

Caractéristiques des bénéficiaires d'un prêt	N	%
• Avec contribution des parents	96 845	60,5
• Ne résidant pas chez leurs parents	114 734	71,7
• Avec conjoint ou conjointe	19 923	12,5
• Avec enfants	21 100	13,2

Remboursement des prêts

Au cours de 1997-1998, 65 582 emprunteuses et emprunteurs doivent consolider leur prêt, ayant terminé leurs études. Le montant moyen du prêt à rembourser est de 9 751 $.

Bourses	Bénéficiaires N	Montant moyen (prêt et bourse) $
Établissements d'enseignement secondaire (formation professionnelle)	12 312	5 931
Établissements d'enseignement collégial		
• Programmes subventionnés	23 854	5 773
• Programmes non subventionnés	4 160	14 161
Établissements d'enseignement universitaire		
• 1er cycle	23 634	7 431
• 2e cycle	4 970	8 261
• 3e cycle	854	8 901

Ressources financières des boursières et boursiers	Boursières et boursiers	Contributions			Ressources globales
		Parents, conjoint ou conjointe	Boursières et boursiers	Gouvernement	
	N	$	$	$	$
Avec contribution des parents					
• Résidant chez leurs parents	6 048	196	996	3 994	5 186
• Ne résidant pas chez leurs parents	23 979	873	1 861	5 672	8 406
Sans contribution des parents					
• Sans conjoint ou conjointe					
• Sans enfant	18 849	—	2 347	7 414	9 761
• Avec enfants	6 353	—	1 944	10 196	12 140
• Avec conjoint ou conjointe					
• Sans enfant	4 026	180	2 182	7 343	9 705
• Avec enfants	10 529	879	1 968	9 468	12 315

B Présentation

Le Programme de prêts et bourses s'adresse aux personnes qui poursuivent des études secondaires à la formation professionnelle, des études collégiales ou des études universitaires à temps plein dans un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation. Le Programme est essentiellement supplétif. Il repose en effet sur le principe que l'étudiante ou l'étudiant, ses parents, son conjoint ou sa conjointe ont d'abord à payer les dépenses qu'occasionne la poursuite d'études.

L'aide financière aux études est calculée en tenant compte des dépenses admises pour l'étudiante ou l'étudiant et, s'il y a lieu, pour les enfants à sa charge, ainsi que des ressources pécuniaires dont il dispose. Les dépenses admises sont les suivantes : les frais de subsistance, les frais d'études, les frais de transport et les dépenses personnelles. Elles peuvent aussi comprendre les frais de subsistance des enfants à charge[2], les frais de garde, d'autres dépenses concernant notamment les chefs de famille monoparentale et les personnes qui viennent des régions ou des MRC dites périphériques ainsi que les frais de stage et certains frais liés à l'achat de médicaments ou à des soins chiropratiques.

2. Pour les enfants d'âge majeur uniquement à compter de l'automne 1997 en raison de la Politique familiale.

L'aide financière gouvernementale vise à couvrir l'écart qui peut exister entre les dépenses admises et la contribution de l'étudiante ou de l'étudiant et, s'il le faut, de celle de ses parents, de son conjoint ou de sa conjointe. Cette aide est d'abord remise sous la forme d'un prêt sans intérêts, dont le montant varie selon les types d'établissements. Si le prêt attribué est insuffisant, une bourse peut s'y ajouter. Six mois après la fin des études à temps plein, il est requis de commencer à rembourser les prêts. Toutefois, si des difficultés financières empêchent les emprunteurs et les emprunteuses de satisfaire à leurs obligations, il leur est possible d'avoir recours au Programme de remboursement différé.

La contribution de l'étudiante ou de l'étudiant de même que celle des parents ou du conjoint ou de la conjointe sont fonction de leurs revenus. Il est à noter par ailleurs que l'actif des parents qui financent une partie des études de leur enfant est pris en considération au moment de calculer le montant de la bourse.

C Attribution de l'aide financière aux études

1 Nombre de bénéficiaires et montant global attribué en prêts et bourses

Comme l'indique le tableau 1, l'aide financière aux études attribuée par le gouvernement en 1997-1998 se chiffre à 770,1 millions de dollars ainsi répartis : 530,5 millions en prêts et 239,6 millions en bourses.

Au total, 160 513 étudiantes et étudiants ont bénéficié d'une aide financière : 90 729 ont reçu un prêt seulement s'élevant en moyenne à 3 044 $; 69 227 ont obtenu un prêt et une bourse totalisant en moyenne 7 087 $, soit 3 674 $ et 3 413 $ respectivement; 557 ont eu droit à une bourse seulement d'un montant moyen de 6 011 $.

Tableau 1
Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études et montant global attribué selon les formes d'aide, 1997-1998

Formes d'aide	Bénéficiaires	Prêts	Bourses	Montant global attribué
	N	M$	M$	M$
Prêt seulement	90 729	276,2	—	276,2
Bourse seulement	557	—	3,3	3,3
Prêt et bourse	69 227	254,3	236,3	490,6
Total	160 513	530,5	239,6	770,1

2 Prêts et bourses attribués par types d'établissements d'enseignement

Il y a maintenant quatre ans que les personnes inscrites à la formation professionnelle au secondaire ont accès au Programme de prêts et bourses. Le tableau 2 montre que 21 121 d'entre elles ont bénéficié d'un prêt moyen de 2 553 $ et que, de ce nombre, 12 312 (58,3 %) ont reçu en outre une bourse moyenne de 3 367 $. Le montant moyen de l'aide attribuée à ces dernières et derniers totalise 5 931 $.

On constate aussi que le nombre de bénéficiaires d'un prêt est plus élevé dans les établissements d'enseignement universitaire (66 849) que dans les établissements d'enseignement collégial qui donnent des programmes subventionnés (60 745).

D'une part, 54 469 étudiantes et étudiants de 1er cycle ont reçu un prêt moyen de 3 234 $, tandis qu'il s'élevait à 4 373 $ pour ceux des 2e et 3e cycles. Parmi les 66 849 bénéficiaires fréquentant l'université, 29 458 ont également obtenu une bourse (44,1 %). La proportion de boursières et de boursiers est de 43,4 % au 1er cycle, de 49,0 % au 2e cycle et de 41,7 % au 3e cycle, et le montant moyen de la bourse s'élève respectivement à 3 878 $, à 3 737 $ et à 4 307 $. L'aide moyenne qu'ont obtenue ces personnes atteint donc 7 431 $, 8 261 $ et 8 900 $.

D'autre part, les 60 745 bénéficiaires d'un prêt qui fréquentent des établissements d'enseignement collégial donnant des programmes subventionnés ont obtenu en moyenne 2 431 $; 69,9 % de ces personnes reçoivent une formation technique et 30,1 %, une formation générale. La majorité des bénéficiaires d'un prêt (88,5 %) se trouvent dans le secteur public. En tout, 23 854 personnes (39,3 %) ont aussi eu droit à une bourse : 42,3 % des bénéficiaires à la formation technique et 32,2 % des bénéficiaires à la formation générale. Le montant moyen de l'aide reçue du gouvernement pour ces personnes totalise 5 963 $ (dont 3 154 $ en bourse) dans le premier groupe et 5 196 $ (dont 2 474 $ en bourse) dans le second.

Par ailleurs, 9 968 bénéficiaires d'un prêt fréquentent des établissements d'enseignement collégial donnant des programmes non subventionnés et ont obtenu en moyenne un prêt de 9 256 $. Parmi ces personnes, 4 160 (41,7 %) ont bénéficié d'une bourse moyenne de 3 365 $, ce qui représente pour elles une aide globale moyenne de 14 161 $.

Enfin, les 1 273 bénéficiaires qui fréquentent des établissements d'enseignement reconnus pour prêts seulement ont reçu en moyenne 5 170 $.

3 Prêts et bourses attribués selon la contribution ou non des parents et du conjoint ou de la conjointe

Le tableau 3 présente les résultats de l'attribution de l'aide financière aux études selon que les parents des bénéficiaires ou encore leur conjointe ou conjoint ont à apporter ou non une contribution au financement des études.

On constate d'abord que la majorité des bénéficiaires d'un prêt, soit 60,5 %, sont considérés avec contribution des parents.

Cependant, les bénéficiaires sans contribution des parents ont obtenu un prêt qui atteint en moyenne 1 323 $ de plus que celles et ceux du premier groupe et ont eu droit plus fréquemment qu'eux à une bourse (62,9 contre 31,0 %). Le montant moyen de l'aide attribuée aux bénéficiaires d'un prêt et d'une bourse, avec ou sans contribution des parents, totalise respectivement 5 334 $ et 8 396 $, ce qui représente un écart de 3 062 $ (dont 2 044 $ de bourse).

On remarque enfin que, pour ce qui est des prêts, la proportion des bénéficiaires avec contribution du conjoint ou de la conjointe équivaut à 12,5 %. Ces personnes reçoivent une bourse dans une proportion supérieure à celle des bénéficiaires sans contribution du conjoint ou de la conjointe (73,1 contre 58,4 %), dont le montant, soit 4 961 $ s'élève en moyenne à 1 022 $ de plus que ces derniers et dernières.

Tableau 2
Répartition des prêts et bourses par types d'établissements d'enseignement, 1997-1998

Types d'établissements	Prêts			Bourses			Montant moyen (prêt et bourse)
	N	Montant moyen $	Total M$	N	Montant moyen $	Total M$	$
Enseignement secondaire (formation professionnelle)	**21 121**	2 553	**53,9**	**12 312**	3 285	**40,5**	5 931
Enseignement collégial (programmes subventionnés)	**60 745**	2 431	**147,7**	**23 854**	2 986	**71,2**	5 773
• Formation générale	18 280	2 249	41,1	5 891	2 474	14,6	5 196
• Formation technique	42 465	2 509	106,6	17 963	3 154	56,6	5 963
• Secteur privé	7 070	2 769	19,6	3 760	3 716	14,0	6 608
• Secteur public	53 675	2 387	128,1	20 094	2 850	57,2	5 617
Enseignement collégial (programmes non subventionnés)	**9 968**	9 256	**92,3**	**4 160**	3 365	**14,0**	14 161
Enseignement universitaire	**66 849**	3 442	**230,0**	**29 458**	3 867	**113,9**	7 614
• 1e cycle	54 649	3 234	176,7	23 634	3 878	91,7	7 431
• 2e cycle	10 152	4 378	44,4	4 970	3 737	18,5	8 261
• 3e cycle	2 048	4 351	8,9	854	4 307	3,7	8 900
Établissements reconnus pour prêts seulement	**1 273**	5 170	**6,6**	—	—	—	—
Total	**159 956**	3 317	**530,5**	**69 784**	3 433	**239,6**	7 078

Tableau 3
Nombre de bénéficiaires d'un prêt et d'une bourse avec ou sans contribution des parents, du conjoint ou de la conjointe, 1997-1998

Contribution ou non des parents, du conjoint ou de la conjointe	Bénéficiaires d'un prêt		Bénéficiaires d'une bourse		Montant moyen (prêt et bourse)
	N	Montant moyen $	N	Montant moyen $	$
Avec contribution des parents	96 845	2 795	30 027	2 269	5 334
Sans contribution des parents	63 111	4 118	39 757	4 313	8 396
• Avec contribution du conjoint ou de la conjointe	19 923	4 029	14 555	4 961	8 881
• Sans contribution du conjoint ou de la conjointe	43 188	4 159	25 202	3 939	8 116
Total	159 956	3 317	69 784	3 433	7 078

4 Prêts et bourses attribués selon le lieu de résidence des bénéficiaires

Dans le tableau 4, l'aide financière aux études est répartie selon qu'on considère les bénéficiaires comme résidant ou non chez leurs parents. On y voit que 71,7 % des bénéficiaires d'un prêt ne résident pas chez leurs parents et que le montant de celui-ci s'élève en moyenne à 3 625 $, soit 1 091 $ de plus que dans le cas contraire. Fait à signaler, les boursières et les boursiers sont près de quatre fois plus nombreux dans le premier groupe que dans le second, soit 55,0 % contre 14,8 %. En outre, le montant de la bourse attribuée à ces personnes se révèle trois fois supérieur à celui des bénéficiaires qui résident chez leurs parents; l'écart se chiffre à 2 615 $. C'est ce qui explique dans la plus grande partie la différence de 3 228 $ entre le montant moyen de l'aide globale attribuée aux bénéficiaires d'un prêt et d'une bourse qui résident ou non chez leurs parents.

Tableau 4
Répartition des prêts et bourses selon le lieu de résidence des bénéficiaires, 1997-1998

Lieu de résidence des bénéficiaires	Prêts		Bourses		Montant moyen (prêt et bourse)
	N	Montant moyen $	N	Montant moyen $	$
Résidant chez leurs parents	45 222	2 534	6 677	1 069	4 159
Ne résidant pas chez leurs parents	114 734	3 625	63 107	3 684	7 387
Total	159 956	3 317	69 784	3 433	7 078

5 Prêts et bourses attribués selon le lieu de résidence des bénéficiaires avec ou sans contribution des parents

Le tableau 5 indique l'attribution de l'aide financière aux études selon le lieu de résidence des bénéficiaires avec ou sans contribution des parents.

On remarque avant tout que la majorité des bénéficiaires d'une aide financière aux études ne résident pas chez leurs parents (57,1 % de ceux avec contribution des parents et 94,2 % de ceux sans contribution des parents). On note aussi que les bénéficiaires qui ne résident pas chez leurs parents obtiennent des bourses dans une proportion plus élevée que ceux qui résident chez leurs parents (43,3 % contre 14,6 % parmi ceux avec contribution des parents et 65,8 % contre 17,2 % parmi ceux sans contribution des parents).

Tableau 5
Répartition des prêts et bourses selon le lieu de résidence des bénéficiaires avec ou sans contribution des parents, 1997-1998

Lieu de résidence des bénéficiaires	Prêts			Bourses			Montant moyen (prêt et bourse)
	N	%	Montant moyen $	N	%	Montant moyen $	$
Résidant chez leurs parents, avec contribution de ces derniers	41 556	26,0	2 457	6 048	8,6	1 008	3 994
Ne résidant pas chez leurs parents, avec contribution de ces derniers	55 289	34,5	3 048	23 979	34,4	2 587	5 672
Résidant chez leurs parents, sans contribution de ces derniers	3 666	2,3	3 408	629	0,9	1 655	5 752
Ne résidant pas chez leurs parents, sans contribution de ces derniers	59 445	37,2	4 162	39 128	56,1	4 356	8 438
Total	159 956	100,0	3 317	69 784	100,0	3 433	7 078

6 Prêts attribués par types d'établissements d'enseignement selon le lieu de résidence des bénéficiaires avec ou sans contribution des parents

Dans le tableau 6, on remarque d abord que 53,9 % des bénéficiaires d'un prêt inscrites et inscrits à la formation professionnelle au secondaire sont reconnus avec contribution de leurs parents. On note aussi que, dans l'ensemble, 75,2 % ne résident pas chez leurs parents.

En outre, dans les établissements d'enseignement collégial (programmes subventionnés), on dénombre 77,3 % de bénéficiaires d'un prêt avec contribution des parents et 22,7 % sans contribution de ces derniers. Au total, la proportion de celles et ceux qui ne résident pas chez leurs parents atteint 63,2 %.

Par ailleurs, la majorité des bénéficiaires d'un prêt fréquentant l'université sont reconnus sans contribution des parents (51,7 %) et, dans 20,2 % des cas, c'est parce qu'ils et elles ont déjà obtenu un diplôme de 1er cycle. Globalement, 77,9 % des étudiants et des étudiantes ne résident pas chez leurs parents.

Pour leur part, les personnes fréquentant des établissements d'enseignement collégial dans lesquels se donnent des programmes non subventionnés sont des bénéficiaires sans contribution des parents dans 65,9 % des cas. Dans ces établissements, 71,8 % des bénéficiaires d'un prêt ne résident pas chez leurs parents.

Tableau 6

Répartition des prêts par types d'établissements d'enseignement selon le lieu de résidence des bénéficiaires avec ou sans contribution des parents, 1997-1998

Lieu de résidence des bénéficiaires avec ou sans contribution des parents	Prêts par types d'établissements									
	Enseignement secondaire (form. prof.)		Enseignement collégial				Enseignement universitaire		Établissements reconnus pour prêts seulement	
			Progr. subv.		Progr. non subv.					
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Résidant chez leurs parents, avec contribution de ces derniers	4 802	22,7	21 806	35,9	2 273	22,8	12 635	18,9	40	3,1
Ne résidant pas chez leurs parents, avec contribution de ces derniers	6 585	31,2	25 145	41,4	1 123	11,3	21 914	32,8	522	41,0
Résidant chez leurs parents, sans contribution de ces derniers	442	2,1	521	0,9	540	5,4	2 142	3,2	21	1,6
Ne résidant pas chez leurs parents, sans contribution de ces derniers	9 292	44,0	13 273	21,8	6 032	60,5	30 158	45,1	690	54,2
Total	21 121	100,0	60 745	100,0	9 968	100,0	66 849	100,0	1 273	100,0

* Parmi ces bénéficiaires, 1 099 poursuivent des études de deuxième ou de troisième cycle.

** Parmi ces bénéficiaires, 11 099 poursuivent des études de deuxième ou de troisième cycle.

Enfin, pour ce qui est des établissements reconnus pour prêts seulement, il faut noter qu'il s'agit de bénéficiaires sans contribution des parents dans une proportion de 55,8 %. Fait à signaler 95,2 % demeurent ailleurs que chez leurs parents.

7 Taux de participation des étudiants et des étudiantes au Programme de prêts et bourses au trimestre d'automne 1997 par types d'établissements d'enseignement

Le Programme de prêts et bourses a touché une fraction importante des étudiants et des étudiantes qui poursuivent des études postsecondaires à temps plein, soit 36,9 %. Le tableau 7 montre cependant que ceux qui vont à l'université y ont eu recours dans une proportion plus élevée que ceux qui sont au collégial. Le taux de bénéficiaires d'un prêt comparativement au nombre d'inscriptions se chiffre à 44,8 % chez les premiers et à 31,3 % chez les seconds.

Dans les établissements d'enseignement collégial, le taux de participation est de 30,9 % pour le secteur public et de 35,3 % pour le secteur privé. On observe aussi que 21,5 % des étudiantes et étudiants de la formation générale et 39,4 % de ceux de la formation technique ont obtenu une aide financière aux études. Dans les universités, on compte 44,7 % de bénéficiaires au 1er cycle, 52,9 %, au 2^{e} cycle, et 26,1 %, au 3^{e} cycle.

Quant aux personnes inscrites à la formation professionnelle au secondaire qui sont admissibles à l'aide financière gouvernementale depuis 1994-1995, on note un taux de participation inférieur à celui qui concerne les bénéficiaires fréquentant des établissements d'enseignement collégial et universitaire, soit 25,9 %.

Par ailleurs, dans l'ensemble, 16,1 % des étudiantes et des étudiants inscrits à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire ont obtenu une bourse, soit plus précisément 21,0 % en ce qui a trait à ceux qui vont à l'université et 12,6 % à ceux qui sont au collégial.

En outre, le taux de boursières et de boursiers du collégial est plus élevé dans le secteur privé que dans le secteur public (19,6 % contre 11,9 %) et à la formation technique qu'à la formation générale (16,9 % contre 7,3 %). Dans les universités, ce sont les étudiantes et les étudiants de 2^{e} cycle qui sont les plus nombreux à recevoir cette forme d'aide (29,5 %) par rapport à 20,3 % au 1er cycle et à 11,7 % au 3^{e} cycle. Au secondaire, 15,5 % des étudiantes et des étudiants inscrits à temps plein à la formation professionnelle bénéficient d'une bourse.

Tableau 7

Taux de participation des étudiants et des étudiantes au Programme de prêts et bourses au trimestre d'automne 1997 par types d'établissements d'enseignement selon les formes d'aide aux études

Types d'établissements	Inscriptions à temps plein	Prêts		Bourses	
		N	Taux de participation	N	Taux de participation
	N		%		%
Enseignement secondaire (formation professionnelle)	68 143	17 667	25,9	10 594	15,5
Enseignement collégial	182 363	57 160	31,3	22 977	12,6
• Secteur privé	16 977	6 001	35,3	3 326	19 6
• Secteur public	165 386	51 159	30,9	19 651	11,9
• Formation générale	81 857	17 758	21,5	6 001	7,3
• Formation technique	100 506	39 582	39,4	16 976	16,9
Enseignement universitaire	130 609	58 449	44,8	27 427	21,0
• 1er cycle	108 010	48 307	44,7	21 964	20,3
• 2e cycle	15 829	8 375	52,9	4 672	29,5
• 3e cycle	6 770	1 767	26,1	791	11,7
Total (enseign. postsec.)	312 972	115 609	36,9	50 404	16,1

8 Motifs de refus des demandes d'aide financière aux études par types d'établissements d'enseignement

Des 186 852 demandes d'aide financière aux études adressées au ministère de l'Éducation, 12 147 ont été refusées, soit 6,5 %. Les principaux motifs de refus sont les ressources pécuniaires suffisantes des parents (5 920 cas), l'atteinte de la période maximale d'admissibilité au Programme (1 533 cas) et les ressources pécuniaires suffisantes de l'étudiante ou de l'étudiant ou de son conjoint ou de sa conjointe (2 748 cas). Par ailleurs, on dénombre 10 350 personnes qui ont présenté une demande et qui se sont désistées, ainsi que 3 842 autres dont l'admissibilité au Programme ou le montant de l'aide financière à leur attribuer n'ont pu être établis faute de renseignements pertinents.

Tableau 8
Motifs de refus des demandes d'aide financière aux études par types d'établissements d'enseignement, 1997-1998

Types d'établissements	Motifs de refus					Ensemble des demandes refusées
	Ressources pécuniaires suffisantes des parents	Ressources pécuniaires suffisantes des bénéficiaires, du conjoint ou de la conjointe	Période d'admissibilité écoulée	Limite montant d'endettement	Autres motifs	
	N	N	N		N	
Enseignement secondaire (formation professionnelle)	536	868	3	34	326	1 767
Enseignement collégial						
• Programmes subventionnés	3 446	1 317	575	93	430	5 861
• Programmes non subventionnés	31	8	34	55	131	259
Enseignement universitaire	1894	536	876	225	545	4 076
Établissements reconnus pour prêts seulement	13	19	45	5	102	184
Total	5 920	2 748	1 533	412	1 534	12 147

9 Situation de famille et sexe des bénéficiaires

Les données du tableau 9 révèlent que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir obtenu de l'aide financière aux études (55,5 contre 44,5 %). L'écart est encore plus prononcé en ce qui a trait à celles et ceux qui ont déjà été mariés, soit 64,7 % comparativement à 35,3 %.

Par ailleurs, on dénombre globalement 82,9 % de célibataires, 9,7 % de personnes mariées, 4,6 % de personnes l'ayant déjà été et 2,8 % qui vivent maritalement avec enfants.

Tableau 9
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études selon la situation de famille et le sexe, 1997-1998

Situation de famille	Bénéficiaires		Ensemble des bénéficiaires
	Femmes	Hommes	
	N	N	
Célibataire	72 982	60105	133 087
Mariée ou marié	8 592	6 893	15 485
Séparée ou séparé	1 847	1 017	2 864
Divorcée ou divorcé	2 843	1 577	4 426
Veuve ou veuf	127	32	159
Vivant maritalement avec enfants	2 752	1 746	4 498
Total	89 143	71 370	160 513

10 Citoyenneté des bénéficiaires

Le tableau 10 indique que 15,5 % des bénéficiaires d'une aide financière aux études n'ont pas la citoyenneté canadienne de naissance et que parmi eux 7,2 % sont résidents permanents ou résidentes permanentes et 8,3 % Canadiennes ou Canadiens naturalisés.

Tableau 10
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études selon la citoyenneté, 1997-1998

Citoyenneté	Bénéficiaires N	Bénéficiaires %
Citoyenneté canadienne (de naissance)	135 563	84,5
Citoyenneté canadienne (naturalisation)	13 348	8,3
Résidence permanente	11 602	7,2
Total	160 513	100,0

11 Ressources financières des bénéficiaires d'une bourse

Les graphiques 1, 2 et 3 font voir la répartition des ressources financières dont disposent les bénéficiaires d'une bourse. Dans le cas de celles et ceux avec contribution des parents, les données sont ventilées selon le lieu de résidence, tandis que, dans le cas contraire, elles le sont en tenant compte de la présence ou non d'enfants à charge.

Fait à noter : l'aide financière gouvernementale représente la plus large part (au moins 67,5 %) des ressources financières dont disposent les bénéficiaires d'une bourse, et cela, autant pour celles et ceux avec ou sans contribution des parents, quel que soit le lieu de résidence et qu'ils aient ou non un conjoint ou une conjointe ainsi que des enfants.

Le graphique 1 montre que, pour financer leurs études, les bénéficiaires d'une bourse avec contribution des parents et qui résident chez ces derniers (N : 6 048) disposent en moyenne de 5 185 $, dont 3 993 $ (77,0 %) constituent une aide gouvernementale. Quant à celles et ceux qui ne résident pas chez leurs parents (N : 23 979), ils ont à leur disposition 8 406 $ en moyenne; la contribution du gouvernement s'élève alors à 5 671 $ (67,5 %). Il faut également noter que les derniers reçoivent 1 579 $ de plus sous la forme d'une bourse que les premiers.

Graphique 1
Répartition des ressources financières moyennes des bénéficiaires d'une bourse avec contribution des parents selon le lieu de résidence, 1997-1998

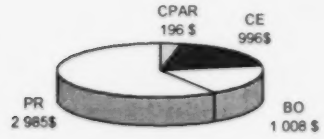

6 048 bénéficiaires d'une bourse
résidant chez leurs parents
ressources totales = 5 185 $

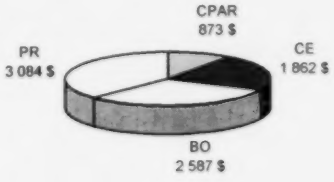

23 979 bénéficiaires d'une bourse
ne résidant pas chez leurs parents
ressources totales = 8 406 $

Dans le graphique 2, les ressources financières des bénéficiaires d'une bourse sans contribution des parents et sans conjoint ou conjointe sont réparties selon la présence ou non d'enfants. Celles ou ceux qui n'en ont pas (N : 18 849) disposent en moyenne de 9 761 $, dont 7 414 $ (76,0 %) constituent une aide gouvernementale. Pour leur part, les bénéficiaires avec enfants (N : 6 353) ont à leur disposition 12 440 $[4] en moyenne pour financer leurs études; la contribution du gouvernement atteint alors 10 195 $ (84,0 %). Dans le premier groupe, le montant moyen de la bourse est de 3 238 $ et, dans le second, de 6 017 $, soit une différence de 2 779 $.

Graphique 2
Répartition des ressources financières moyennes des bénéficiaires d'une bourse sans contribution des parents et sans conjoint ou conjointe selon la présence ou non d'enfants, 1997-1998

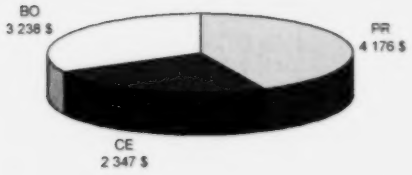

18 849 bénéficiaires sans enfant
ressources totales = 9 761 $

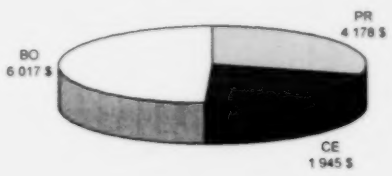

6 353 bénéficiaires avec enfants
ressources totales = 12 440 $[3]

Les données du graphique 3 révèlent que les bénéficiaires d'une bourse sans contribution des parents, ayant une conjointe ou un conjoint, mais sans enfant (N : 4 026), disposent en moyenne de 10 335 $, dont 7 343 $ (71,0 %) constituent une aide gouvernementale. Par ailleurs, les bénéficiaires avec enfants (N : 10 529) ont à leur disposition 12 316 $[3] en moyenne; la contribution du gouvernement s'élève à 9 468 $ (76,9 %). Le montant moyen de la bourse est, d'une part, de 3 482 $ et, de l'autre, de 5 526 $, ce qui représente un écart de 2 044 $.

3. Cette donnée ne comprend pas l'allocation unifiée pour la subsistance des enfants d'âge mineur introduite par la Politique familiale à compter du trimestre d'automne 1997.

Graphique 3
Répartition des ressources financières moyennes des bénéficiaires d'une bourse sans contribution des parents, mais avec conjoint ou conjointe, selon la présence ou non d'enfants, 1997-1998

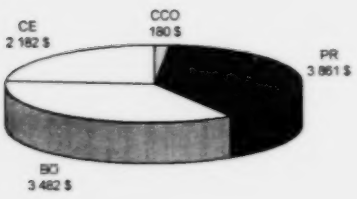

4 026 bénéficiaires sans enfant
ressources totales = 10 335 $

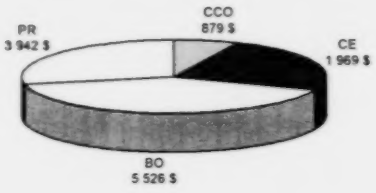

10 529 bénéficiaires avec enfants
ressources totales = 12 316 $

12 Allocation spéciale relative à la mesure des régions et des MRC dites périphériques

Une mesure spéciale d'aide financière s'applique aux étudiantes et aux étudiants avec contribution des parents et qui ne résident pas chez ces derniers, si leur lieu de provenance ou l'établissement d'enseignement qu'ils fréquentent est situé dans certaines régions ou MRC dites périphériques. En 1997-1998, 11 791 personnes ont bénéficié d'une aide additionnelle au titre de cette mesure : 2 551 ont en effet reçu une allocation supplémentaire sous la forme d'un prêt de 340 $, et 9 240 ont obtenu 460 $ sous la forme d'une bourse. L'aide financière supplémentaire ainsi attribuée totalise 5,12 millions de dollars.

Tableau 11
Répartition des bénéficiaires d'une aide additionnelle au titre de la mesure des régions et des MRC dites périphériques, 1997-1998

Régions et MRC dites périphériques	Bénéficiaires		Montant global attribué
	N	%	M$
Région du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	5 651	47,9	2,47
Région du Saguenay – Lac-Saint-Jean	2 854	24,2	1,24
Région de la Côte-Nord	984	8,4	0,42
Région de l'Abitibi-Témiscamingue	1 457	12,4	0,62
MRC Pontiac	110	0,9	0,05
MRC La Vallée-de-la-Gatineau	177	1,5	0,08
MRC Antoine-Labelle	404	3,4	0,17
MRC Le Haut-Saint-Maurice	154	1,3	0,07
Total	11791	100,0	5,12

D Caractéristiques des bénéficiaires d'une aide financière aux études avec contribution des parents

Le tableau 12 révèle essentiellement qu'un peu plus de la moitié des bénéficiaires d'une aide financière aux études avec contribution des parents n'habitent pas chez ces derniers, soit 57,1 %.

Tableau 12
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études avec contribution des parents selon le lieu de résidence, 1997-1998

Lieu de résidence des bénéficiaires	Bénéficiaires avec contribution des parents	
	N	%
Résidant chez leurs parents	41 694	42,9
Ne résidant pas chez leurs parents	55 404	57,1
Total	97 098	100,0

Des données du tableau 13, il faut surtout retenir que 63,2 % des parents ont à contribuer au financement des études d'un seul enfant aux études postsecondaires ou à la formation professionnelle au secondaire, 31,4 % ont à contribuer pour deux enfants poursuivant de telles études et 5,4 % ont à contribuer pour trois enfants ou plus de cette catégorie.

Tableau 13
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études avec contribution des parents selon le nombre de leurs enfants à charge qui fréquentent un établissement d'enseignement secondaire (formation professionnelle) ou postsecondaire, 1997-1998

Enfants aux études à la charge des parents	Bénéficiaires avec contribution des parents	
	N	%
1	61 351	63,2
2	30 463	31,4
3	4 775	4,9
4 et plus	509	0,5
Total	97 098	100,0

Les données du tableau 14 indiquent que la mère et le père sont considérés comme contribuant au financement des études des bénéficiaires dans 66,7 % des cas. On note aussi que les parents sont salariés dans une proportion de 64,5 %, sans emploi dans une proportion de 18,6 % et travailleurs autonomes dans une proportion de 16,9 %.

Tableau 14
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études avec contribution des parents selon le nombre de parents contribuant au financement des études et leur occupation, 1997-1998

Parents contribuant au financement des études des bénéficiaires	Occupation des parents*			Total
	Sans-emploi	Salariés et salariées	Travailleurs et travailleuses autonomes	
1 (mère, père ou répondant)	10 648	18 049	2 600	31 297
2 (père et mère)	6 837	42 637	13 246	62 720
Total	17 485	60 686	15 846	94 017

* L'occupation des parents est inconnue en ce qui concerne 3 081 bénéficiaires avec contribution des parents.

E Caractéristiques des bénéficiaires d'une aide financière aux études sans contribution des parents

La répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études sans contribution des parents selon le nombre d'enfants à charge révèle que la grande majorité de ces personnes, 66,7 %, n'ont pas d'enfant. Par ailleurs, le gouvernement a soutenu 21 108 familles regroupant 36 503 enfants grâce au Programme de prêts et bourses.

Tableau 15
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études sans contribution des parents selon le nombre d'enfants à charge, 1997-1998

Enfants à charge	Bénéficiaires sans contribution des parents	
	N	%
0	42 307	66,7
1	11 022	17,4
2	6 651	10,5
3 et plus	3 435	5,4
Total	63 415	100,0

Les données du tableau 16 indiquent que 68,4 % des bénéficiaires sans contribution des parents n'ont pas de conjoint ou de conjointe. Parmi ceux et celles qui ont des enfants à charge (33,3 %), 11,7 % sont chefs de famille monoparentale et 21,6 % vivent avec un conjoint ou une conjointe.

Tableau 16
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études sans contribution des parents selon la présence ou non d'un conjoint ou d'une conjointe et d'enfants à charge, 1997-1998

	Bénéficiaires sans contribution des parents	
	N	%
Bénéficiaires sans conjoint ou conjointe ni enfant	35 978	56,7
Bénéficiaires sans conjoint ou conjointe avec enfants	7 432	11,7
Bénéficiaires avec conjoint ou conjointe et sans enfant	6 329	10,0
Bénéficiaires avec conjoint ou conjointe et enfants	13 676	21,6
Total	63 415	100,0

Dans le tableau 17, la répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études sans contribution des parents s'appuie sur les différentes raisons qui expliquent pourquoi elles et ils sont ainsi classés. C'est, dans la plus grande part des cas, soit 45,1 %, parce qu'ils ont été sur le marché du travail ou ont subvenu à leurs besoins pendant au moins deux ans ou encore parce qu'ils ont déjà obtenu un diplôme de premier cycle à l'université. Dans l'ensemble, les bénéficiaires sont mariés dans une proportion de 24,5 %; parmi ces derniers, 10,0 % n'ont pas d'enfant à charge.

Quant aux bénéficiaires ayant des enfants (33,3 %), ils comprennent 14,5 % de personnes mariées, 7,1 % de personnes vivant maritalement et 11,7 % de chefs de famille monoparentale.

Il est important de souligner ici que le principal critère dont le Ministère tient compte pour déterminer le statut du bénéficiaire sans contribution des parents est la situation de famille. D'autres éléments sont néanmoins considérés et, dans certains cas, d'autres critères peuvent faire en sorte qu'un bénéficiaire doit être ainsi classé. À titre d'exemple, parmi les 6 308 bénéficiaires mariés sans enfant, on en dénombre 1 547 qui sont sans contribution des parents en raison de leur expérience sur le marché du travail ou parce qu'ils ont subvenu à leurs besoins pendant au moins deux ans ou encore parce qu'ils ont déjà obtenu un diplôme de premier cycle à l'université.

Les 4 761 autres bénéficiaires mariés sans enfant sont sans contribution des parents en raison de leur état civil seulement. De ce nombre, 2 126 étudiants ont un conjoint poursuivant des études à temps plein. On compte ainsi 3,4 % de bénéficiaires sans contribution des parents en raison du mariage seulement et dont le conjoint ou la conjointe est aux études à temps plein.

Tableau 17
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études sans contribution des parents selon leur situation*, 1997-1998

Situation des bénéficiaires	Bénéficiaires sans contribution des parents	
	N	%
Sont mariés ou mariées sans enfant à charge	6 308	10,0
Sont mariés ou mariées avec enfants à charge	9 178	14,5
Ont déjà été mariés ou mariées sans enfant à charge	4 258	6,7
Vivent maritalement avec enfants à charge	4 498	7,1
Sont chefs de famille monoparentale	7 432	11,7
Sont parents naturels ou adoptifs	1 231	2,0
Ont obtenu un diplôme de premier cycle à l'université	12 505	19,7
Ont déjà été sur le marché du travail ou ont subvenu à leurs besoins pendant au moins deux ans	16 106	25,4
Sont orphelins ou orphelines	332	0,5
Poursuivent des études de deuxième ou de troisième cycle à l'université	1 035	1,6
Autres	532	0,8
Total	63 415	100,0

* Les données sont ventilées en considérant d'abord la situation de famille des bénéficiaires.

F Contributions prises en compte dans le calcul du montant de la bourse

Le Programme de prêts et bourses étant supplétif, l'aide financière attribuée est fonction non seulement de la somme des dépenses admises, mais également de la contribution que doivent apporter le ou la bénéficiaire, ses parents et, s'il y a lieu, son conjoint ou sa conjointe.

1 Contribution du ou de la bénéficiaire d'une aide financière aux études

Les données relatives à ce type de contribution sont établies à partir des revenus d'emploi des bénéficiaires d'un prêt qui ont présenté une demande de bourse.

Le tableau 18 montre notamment que 118 953 bénéficiaires d'un prêt, soit 74,7 % de celles et ceux qui fréquentent des établissements d'enseignement reconnus pour l'attribution de prêts et bourses, ont demandé une bourse. Dans l'ensemble, la contribution moyenne que ces personnes ont à fournir est de 2 516 $.

On y note aussi que la contribution des bénéficiaires varie selon les types d'établissements d'enseignement. En effet, au secondaire, la contribution moyenne s'établit à 1 696 $, tandis qu'elle est respectivement de 2 046 $ et de 2 328 $ au collégial, programmes subventionnés et non. Enfin, à l'université, elle s'élève à 3 253 $.

Les données du graphique 4 répartissent les bénéficiaires ayant obtenu une bourse selon la contribution exigée de leur part.

Graphique 4
Répartition des bénéficiaires d'un prêt ayant présenté une demande de bourse selon la contribution exigée de leur part, 1997-1998

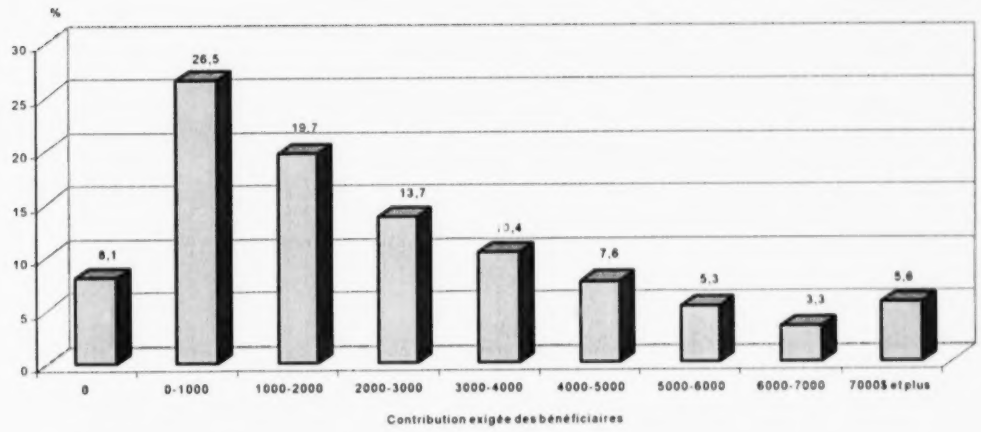

Tableau 18

Répartition des bénéficiaires d'un prêt ayant présenté une demande de bourse par types d'établissements d'enseignement selon le montant de leur contribution, 1997-1998

Contribution des bénéficiaires	Prêts par types d'établissements								Ensemble des bénéficiaires	
	Enseignement secondaire (form. prof.)		Enseignement collégial				Enseignement universitaire			
			Progr. subv.		Progr. non subv.					
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
—	2 208	12,9	2 024	4,7	1 799	18,8	3 659	7,5	9 690	8,1
1 – 1 000 $	6 414	37,5	15 795	36,5	2 203	23,0	7 070	14,4	31 482	26,5
1 001 – 2 000 $	3 482	20,3	8 954	20,7	1 818	19,0	9 234	18,8	23 488	19,7
2 001 – 3 000 $	1 762	10,3	6 457	14,9	1 041	10,9	6 741	13,7	16 001	13,5
3 001 – 4 000 $	1 227	7,2	4 003	9,3	744	7,8	6 383	13,0	12 357	10,4
4 001 – 5 000 $	746	4,4	2 487	5,8	569	6,0	5 260	10,7	9 062	7,6
5 001 – 6 000 $	517	3,0	1 548	3,6	418	4,4	3 765	7,7	6 248	5,3
6 001 – 7 000 $	322	1,9	864	2,0	298	3,1	2 484	5,1	3 968	3,3
7 001 $ et plus	430	2,5	1 079	2,5	671	7,0	4 477	9,1	6 657	5,6
Total	17 108	100,0	43 211	100,0	9 561	100,0	49 073	100,0	118 953	100,0
Contribution moyenne ($)	1 696		2 046		2 328		3 253		2 516	

2 Contribution des parents

En vue de présenter les données les plus précises possible relativement à la contribution réelle des parents, une distinction est faite entre la contribution exigée et la contribution calculée.

La contribution exigée correspond au montant que les parents sont appelés à verser à l'étudiante ou à l'étudiant pour combler la part des dépenses admises que ne couvrent pas sa contribution personnelle et l'aide gouvernementale. Quant à la contribution calculée, elle représente le montant en fonction des revenus nets des parents ainsi que des exemptions accordées pour le maintien de l'unité familiale et la subsistance des enfants à charge, puis divisé par le nombre d'enfants pour lesquels ils participent au financement des études secondaires (formation professionnelle) ou postsecondaires.

Ainsi, les données du tableau 19 révèlent que, pour les bénéficiaires d'un prêt et d'une bourse (30,9 % des bénéficiaires avec contribution des parents), la contribution exigée de leurs parents est égale à la contribution calculée, soit en moyenne 675 $. Cependant, en ce qui a trait aux bénéficiaires d'un prêt seulement, la contribution calculée moyenne est supérieure à la contribution moyenne exigée des parents (2 968 $ comparativement à 885 $), puisque, dans ce cas, elle excède la part des dépenses admises non couvertes par la contribution personnelle du ou de la bénéficiaire et le prêt.

Quant au tableau 20, on y voit que, dans l'ensemble, la contribution moyenne exigée des parents des bénéficiaires est de 820 $, soit 193 $ pour ce qui est des bénéficiaires résidant chez ces derniers et 1 292 $ pour les autres. Par ailleurs, la contribution calculée moyenne s'établit à 2 259 $: elle s'élève à 1 746 $ pour les bénéficiaires résidant chez leurs parents et à 2 645 $ pour les autres. Dans l'ensemble, la contribution moyenne exigée est inférieure de 1 439 $ (63,7 %) relativement à la contribution moyenne calculée.

Tableau 19
Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études et contribution moyenne des parents en fonction de leurs revenus nets selon les formes d'aide, 1997-1998

Formes d'aide	Bénéficiaires avec contribution des parents		Contribution moyenne des parents	
			Contribution calculée	Contribution exigée
	N	%	$	$
Prêt	67 071	69,1	2 968	885
Prêt et bourse	30 027	30,9	675	675
Total	97 098	100,0	2 259	820

Tableau 20
Contribution moyenne des parents en fonction de leurs revenus nets et du nombre d'enfants aux études secondaires (formation professionnelle) ou postsecondaires selon le lieu de résidence des bénéficiaires, 1997-1998

Revenus nets des parents après impôt	Nombre d'enfants aux études à la charge des parents	Bénéficiaires résidant chez leurs parents			Bénéficiaires ne résidant pas chez leurs parents		
		N	Contribution calculée moyenne $	Contribution exigée moyenne $	N	Contribution calculée moyenne $	Contribution exigée moyenne $
10 000 $ et moins	1	5 394	—	—	7 427	–	–
	2	1 255	—	—	948	—	—
	3 et plus	341	—	—	160	—	—
		6 990			8 535		
10 001 – 15 000 $	1	4 336	—	—	3 741	—	—
	2	1 506	—	—	1 232	—	—
	3 et plus	318	—	—	171	—	—
		6 160			5 144		
15 001 – 20 000 $	1	3 638	472	75	3 767	333	443
	2	1 211	99	20	1 324	94	77
	3 et plus	256	11	0	188	8	7
		5 105	361	58	5 279	340	257
20 001 – 25 000 $	1	4 079	1 717	218	4 624	1 714	1 301
	2	1 507	585	126	1 875	617	492
	3 et plus	238	192	66	270	190	167
		5 824	1 361	188	6 769	1 350	1 032
25 001 – 30 000 $	1	3 921	3 076	294	4 959	3 084	1 952
	2	1 838	1 325	173	2 320	1 294	1 081
	3 et plus	272	613	157	308	743	600
		6 031	2 431	251	7 587	2 441	1 630
30 001 – 35 000 $	1	3 038	4 559	484	4 252	4 798	2 194
	2	1 793	2 113	227	2 382	2 139	1 612
	3 et plus	274	1 120	151	314	1 313	955
		5 105	3 515	376	6 948	3 729	1 938
35 000 $ et plus	1	1 952	6 127	771	6 223	7 817	2 948
	2	3 715	4 176	376	7 557	4 967	2 162
	3 et plus	812	3 004	313	1 362	3 325	1 829
		6 479	4 617	487	15 142	5 991	2 455
Total		41 694	1 746	193	55 404	2 645	1 292
Ensemble des bénéficiaires : 97 098		Contribution calculée moyenne : 2 259 $			Contribution moyenne exigée des parents : 820 $		

Les données présentées dans le tableau 21 indiquent la contribution globale des parents des bénéficiaires d'un prêt et d'une bourse.

Il faut noter surtout que, dans 60,8 % des cas, aucune contribution n'a été exigée de leur part et que, dans l'ensemble, la contribution moyenne se chiffre à 675 $. Le graphique 5 illustre les données du tableau 21.

Tableau 21
Répartition des boursières et des boursiers selon la contribution globale* des parents, 1997-1998

Contribution globale des parents	Bénéficiaires d'une bourse	
	N	%
—	18 250	60,8
1 – 1 000 $	3 370	11,2
1 001 – 2 000 $	4 156	13,9
2 001 – 3 000 $	2 667	8,9
3 001 – 4 000 $	1 124	3,7
4 001 – 5 000 $	299	1,0
5 001 – 6 000 $	88	0,3
6 001 – 7 000 $	33	0,1
7 001 $ et plus	40	0,1
Total	30 027	100,0
Contribution moyenne : 675 $		

* En fonction de leurs revenus et de leur actif nets.

Graphique 5
Répartition des bénéficiaires d'une bourse selon la contribution globale des parents, 1997-1998

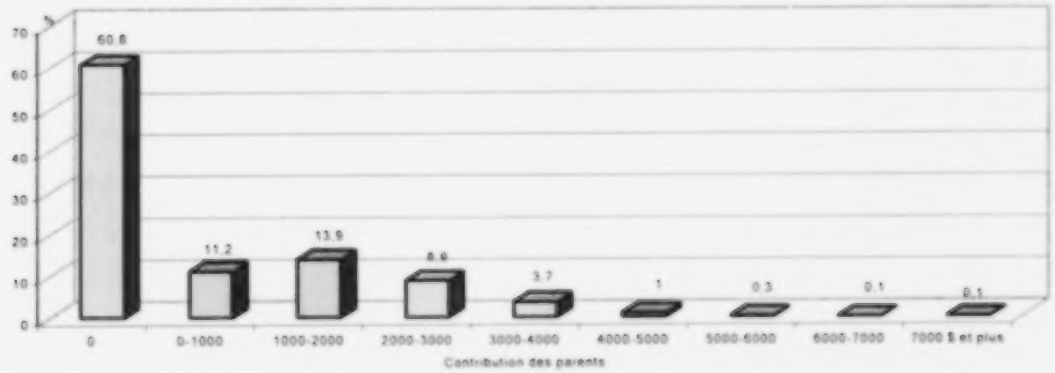

En ce qui concerne la contribution moyenne des parents des bénéficiaires d'une bourse par rapport à leur actif net, il importe de retenir que 12,0 % d'entre eux ont un actif net d'au moins 90 000 $ et que cette contribution est de 518 $.

Tableau 22
Répartition des boursières et des boursiers selon l'actif net des parents et contribution moyenne calculée des parents par rapport à leur actif net, 1997-1998

Actif net des parents	Bénéficiaires d'une bourse	Contribution moyenne des parents
	N	$
90 001 – 100 000 $	613	67
100 001 – 150 000 $	1 594	374
150 001 – 200 000 $	630	736
200 001 – 250 000 $	325	701
250 001 – 300 000 $	200	820
300 000 $ et plus	235	1 565
Total	3597	518

3 Contribution du conjoint ou de la conjointe

La contribution que la conjointe ou le conjoint doit apporter, s'il y a lieu, au financement des études d'un ou d'une bénéficiaire sans contribution des parents est évaluée en tenant compte d'une exemption pour frais de subsistance applicable sur ses revenus nets après impôt.

Le tableau 23 montre que, dans l'ensemble, 72,0 % des conjoints ou conjointes de ces bénéficiaires n'ont pas à contribuer au financement des études de ces derniers. La contribution moyenne exigée de leur part est de 907 $. Ces données sont aussi illustrées dans le graphique 6.

Tableau 23
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études selon la contribution du conjoint ou de la conjointe, 1997-1998

Contribution du conjoint ou de la conjointe	Bénéficiaires	
	N	%
—	14 430	72,1
1 – 1 000 $	961	4,8
1 001 – 2 000 $	1 492	7,4
2 001 – 3 000 $	952	4,8
3 001 – 4 000 $	634	3,2
4 001 – 5 000 $	424	2,1
5 001 – 6 000 $	283	1,4
6 001 – 7 000 $	232	1,2
7 001 $ et plus	597	3,0
Total	20 005	100,0
Contribution moyenne : 907 $		

Graphique 6
Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études selon la contribution du conjoint ou de la conjointe, 1997-1998

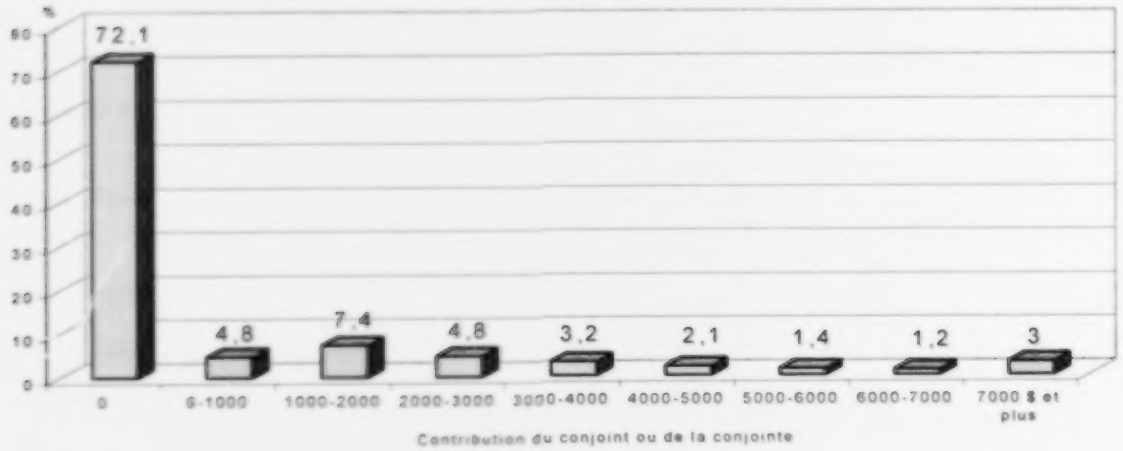

G Les prêts et leur remboursement

La présente section traite de la question entourant la gestion des prêts et leur remboursement.

Au 31 mars 1998, le gouvernement devait pourvoir au paiement des intérêts sur les prêts attribués à 177 360 personnes aux études. Les prêts ainsi négociés totalisaient 1,64 milliard de dollars, et l'emprunt moyen s'élevait à 9 265 $ (voir le tableau 60). De fait, du 1er avril 1997 au 31 mars 1998, le gouvernement a payé 72,6 millions de dollars en intérêts sur les prêts. Au cours de la même période, 290 653 emprunteuses et emprunteurs devaient aux institutions financières 1,50 milliard de dollars, soit 5 156 $ par personne en moyenne. On évaluait alors à 3,219 milliards de dollars l'ensemble des prêts garantis par le gouvernement aux institutions financières, y compris 76,6 millions en prêts non échus associés à l'achat d'un micro-ordinateur sur lesquels les étudiantes et les étudiants paient les intérêts.

Il faut noter par ailleurs qu'en 1997-1998 des rachats de créances équivalant à 105,2 millions de dollars ont dû être effectués; ces rachats touchent 8 892 emprunteuses et emprunteurs. De plus, 15,4 millions de dollars ont été consacrés au Programme de remboursement différé auquel participent 30 486 personnes. Les montants recouvrés ont atteint quant à eux 28,1 millions de dollars, dont 14,4 millions associés aux prêts et 13,7 millions aux bourses versées en trop.

Il importe de signaler que 65 582 emprunteurs et emprunteuses devaient prendre en charge à la fin de leurs études le remboursement de leurs prêts, soit le 1er juillet 1997, le 1er décembre 1997 ou le 1er mars 1998. Le montant moyen de leur dette d'études s'élève à 9 751 $. Le tableau 24 indique de quelle façon les emprunteurs et les emprunteuses se répartissaient par tranche de prêt et selon les types d'établissements d'enseignement.

Tableau 24

Nombre d'emprunteuses et d'emprunteurs qui devaient prendre en charge à la fin de leurs études le remboursement des prêts obtenus selon le montant de la dette d'études et les types d'établissements d'enseignement, 1997-1998

Dette d'études	Emprunteuses et emprunteurs par types d'établissements								Total
	Enseignement secondaire	Enseignement collégial			Enseignement universitaire			Établissements reconnus pour prêts seulement	
	(form. prof.)	(form. gén.)	Progr. subv. (form. tech.)	Progr. non subv.	1er cycle	2e cycle	3e cycle		
	N	N	N	N	N	N	N	N	N
1 – 5 000 $	6 014	3 746	6 290	203	3 454	529	88	188	20 512
5 001 – 10 000 $	4 239	1 632	6 909	529	5 117	779	89	440	19 734
10 001 – 15 000 $	564	306	3 329	552	4 849	1 056	121	400	11 177
15 000 $ et plus	393	78	1 323	2676	5 809	2 519	458	903	14 159
Total	1 121	5 762	17 851	3 960	19 229	4 883	756	1 931	65 582
Montant de la dette d'études ($)	4 993	4 375	7 354	19 178	11 989	15 662	17 898	15 813	9 751

Les données montrent que 31,3 % des emprunteuses et emprunteurs ont une dette d'études de moins de 5 000 $; 30,1 %, une dette de 5 000 $ à 10 000 $; 17,0 %, une dette de 10 000 $ à 15 000 $; et 21,6 %, une dette de plus de 15 000 $.

Les montants de prêt qui devaient être pris en charge par les emprunteuses et emprunteurs varient selon les types d'établissements d'enseignement.

Les étudiants de la formation professionnelle au secondaire devaient prendre charge d'un prêt de 4 993 $ en moyenne.

Au collégial, les emprunteuses et emprunteurs des programmes subventionnés qui poursuivent des études à la formation générale devaient prendre charge d'un prêt moyen de 4 375 $, ceux de la formation technique, d'un prêt moyen de 7 354 $. Quant à ceux des programmes non subventionnés, ils avaient un prêt moyen de 19 178 $, ayant bénéficié de prêts couvrant, entre autres, leurs frais de scolarité élevés.

Pour leur part, les emprunteuses et emprunteurs venant des universités reconnues pour les prêts et bourses ont pris charge d'un prêt moyen de 11 989 $ s'ils poursuivaient des études de premier cycle, de 15 662 $ s'ils étaient au deuxième cycle et de 17 898 $ s'ils étaient au troisième cycle. Par ailleurs, ceux des établissements reconnus pour prêts seulement qui ont fréquenté des établissements d'enseignement collégial ou universitaire situés à l'extérieur du Québec ont pris charge d'un prêt de 15 813 $ en moyenne, ayant bénéficié de prêts pouvant s'élever jusqu'à 3 100 $ par trimestre.

En dernier lieu, pour tracer un portrait plus précis des emprunteuses et emprunteurs quant à leur dette à la fin de leurs études universitaires sont présentées au tableau 25 les données relatives à la répartition des personnes qui devaient prendre charge de leur prêt selon les ordres d'enseignement et le nombre de trimestres au cours desquels ils ont bénéficié d'un prêt, de même que les montants de dette.

Ces données permettent de constater que la majorité des étudiantes et étudiants de premier cycle (55,1 %) ont bénéficié d'une aide à cet ordre d'enseignement seulement, pour une dette moyenne de 9 358 $, alors que 44,9 % ont bénéficié d'une aide au collégial, pour une dette moyenne de 15 218 $.

Au deuxième cycle, on observe que 31,8 % des étudiantes et étudiants ont bénéficié d'une aide à cet ordre d'enseignement seulement, pour une dette moyenne de 8 992 $; 42,3 % ont reçu une aide à partir du premier cycle, pour une dette moyenne de 16 869 $ et 25,9 %, à partir du collégial, pour une dette moyenne de 21 909 $.

Au troisième cycle, les personnes qui ont bénéficié d'une aide à cet ordre d'enseignement seulement comptent pour 33,2 % et ont une dette moyenne de 11 296 $; 17,9 % sont bénéficiaires depuis le deuxième cycle, pour une dette moyenne de 16 811 $; 31,7 % le sont depuis le premier cycle (24,0 % de bénéficiaires du deuxième cycle, pour une dette moyenne de 22 823 $ et 7,7 % de non-bénéficiaires au deuxième cycle, pour une dette moyenne de 16 925 $); enfin, 17,2 % sont bénéficiaires depuis le collégial : 13,7 % de bénéficiaires au deuxième cycle pour une dette moyenne de 26 823 $ et 3,5 % de non-bénéficiaires au deuxième cycle, pour une dette moyenne de 21 409 $.

Tableau 25
Nombre d'emprunteuses et d'emprunteurs et montant moyen des prêts qui devaient être pris en charge à la fin de leurs études universitaires selon les types d'établissements d'enseignement et le nombre moyen de trimestres durant lesquels ils ont bénéficié d'une aide financière gouvernementale, 1997-1998

Cycle d'études à la fin des études universitaires	Emprunteuses et emprunteurs	Montant des prêts à prendre en charge	Types d'établissements et nombre moyen de trimestres visés			
			Enseign. collégial	Enseign. universitaire		
				1er cycle	2e cycle	3e cycle
	N	$	N	N	N	N
1er cycle	10 597	9 358	—	5,2	—	—
	8 632	15 218	4,1	6,0	—	—
2e cycle	1 555	8 992	—	—	4,2	—
	2 065	16 869	—	5,4	4,2	—
	37	14 642	3,3	—	4,7	—
	1 226	22 128	3,5	6,7	4,4	—
3e cycle	251	11 296	—	—	—	6,7
	135	16 811	—	—	3,8	6,7
	58	16 925	—	5,1	—	7,0
	182	22 823	—	5,0	4,1	6,1
	26	21 409	3,9	7,5	—	8,1
	104	26 283	3,9	6,5	4,4	5,8
Nombre total d'étudiantes et d'étudiants :	24 868					

H Évolution du Programme de 1993-1994 à 1997-1998

1 Aide financière aux études attribuée et nombre de bénéficiaires

Le tableau 26 présente les principales données relatives à l'attribution de l'aide financière aux études au cours des cinq dernières années.

On y constate, entre autres, que le nombre de demandes d'aide est passé de 176 778 à 186 852, ce qui constitue une augmentation de 5,7 % par rapport à 1993-1994. Quant au nombre global de bénéficiaires, on observe une hausse globale de 2,8 % depuis 1993-1994 en raison de l'accessibilité au Programme de 21 121 personnes inscrites à la formation professionnelle au secondaire. Pendant ce temps, le nombre de bénéficiaires d'un prêt qui poursuivent des études postsecondaires a diminué (138 835 en 1997-1998 comparativement à 155 576 en 1993-1994).

On observe par ailleurs que, au secondaire (formation professionnelle), le nombre de bénéficiaires a progressé plus rapidement que celui des personnes qui y sont inscrites à temps plein. En revanche, pour ce qui est de l'enseignement postsecondaire, on note une diminution de 10,8 % du nombre de bénéficiaires suite à une baisse du nombre de demandes d'aide financière (163 032 en 1997-1998 comparativement à 176 778 en 1993-1994).

Tableau 26
Évolution du nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études et aide globale attribuée de 1993-1994 à 1997-1998

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Nombre d'inscriptions à temps plein au trimestre d'automne					
• Enseignement secondaire (form. prof.)	—	52 914	59 386	65 131	68 143
• Enseignement postsecondaire	319 684	320 605	318 115	317 951	312 972
Nombre de demandes d'aide					
• Enseignement secondaire	—	11 215	16 707	22 620	23 820
• Enseignement postsecondaire	176 778	173 753	167 913	167 084	163 032
Total	176 778	184 968	184 620	189 704	186 852
Aide globale					
• Prêts (M$)	468,4	534,0	525,4	571,0	530,5
• Bourses (M$)	264,4	255,9	256,3	254,6	239,6
Total	732,8	789,9	781,7	825,6	770,1
Nombre de bénéficiaires					
• Enseignement secondaire	—	9 017	14 032	19 510	21 121
• Enseignement postsecondaire	155 576	153 224	146 000	146 567	138 835
Total	155 576	162 241	160 032	166 077	159 956
Bénéficiaires d'un prêt seulement					
• Nombre	80 464	89 602	80 526	94 475	90 729
• Prêt moyen ($)	2 814	3 138	3 064	3 206	3 044
Bénéficiaires d'un prêt et d'une bourse					
• Nombre	75 627	73 079	72 040	72 176	69 784
• Prêt moyen ($)	3 200	3 459	3 528	3 715	3 645
• Bourse moyenne ($)	3 496	3 502	3 557	3 528	3 433
• Aide globale moyenne ($)	6 696	6 961	7 085	7 243	7 078

Le nombre d'étudiantes et d'étudiants qui ont eu droit à une bourse est passé quant à lui de 75 627 à 69 784 en cinq ans. Cette baisse de 7,7 % s'est produite en même temps que celle du nombre de demandes de bourses qui a diminué de 10 673 ayant passé de 129 626 en 1993-1994 à 118 953 en 1997-1998.

L'aide globale attribuée aux bénéficiaires entre 1993-1994 et 1997-1998 a augmenté de 5,1 %, puisqu'elle est passée de 732,8 à 770,1 millions de dollars. Il s'agit d'une hausse plus forte que celle du nombre de bénéficiaires (2,8 %). En effet, le montant moyen de l'aide attribuée aux bénéficiaires s'est accru de 2,2 %, soit de 4 695 $ à 4 798 $ (comprenant une réduction de l'aide moyenne de 90 $[5] en raison de la Politique familiale). Le tableau 27 révèle d'ailleurs une hausse supérieure à l'indice des prix à la consommation (3,5 %) et aux dépenses admises (-1,1 %) à cet égard (si on tient compte du transfert de la couverture des besoins dû à la Politique familiale).

4. La Politique familiale a eu pour effet de réduire le montant d'aide de 14,4 M$.

Quant à la nature de l'aide obtenue par les étudiants et les étudiantes, on note que le taux de ceux et celles qui ont eu une bourse a graduellement diminué depuis 1993-1994, passant de 48,6 % à 43,6 %. Au cours de la même période, le pourcentage de bénéficiaires qui ont présenté une demande de bourse a diminué de 83,3 % (129 626 demandes) en 1993-1994 à 74,4 % (118 953 demandes) en 1997-1998. Le nombre de demandes de bourses a ainsi diminué de 8,9 % pendant que le nombre de bénéficiaires d'une aide s'est accru de 2,8 %.

Pour la même période, l'aide totale moyenne des bénéficiaires d'une bourse a progressé de 5,7 % (de 6 696 $ à 7 078 $) soit plus rapidement que l'indice du coût de la vie (3,5 %) et plus rapidement que le montant des dépenses admises (-0,8 %). Le graphique 7 en témoigne. De plus, cette aide totale moyenne s'est toujours composée d'une part plus importante de bourse depuis 1993-1994 (si on exclut les bénéficiaires des collèges non subventionnés qui ont des prêts comprenant des droits de scolarité élevés). Cette part de bourse parmi l'aide moyenne des boursières et boursiers est notamment de 51,9 % en 1997-1998, le montant des bourses s'élevant à 225,6 M$ contre 209,4 M$ pour les prêts.

Tableau 27
Principaux indicateurs relatifs aux bénéficiaires d'une aide financière aux études de 1993-1994 à 1997-1998

Principaux indicateurs	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Aide attribuée aux bénéficiaires					
• Montant moyen ($)	4 695	4 855	4 868	4 954	4 798[6]
• Croissance relative (%)	100,0	103,4	103,7	105,5	102,2
Dépenses admises des bénéficiaires					
• Montant moyen ($)	7 864	7 952	7 991	7 913	7 781
• Croissance relative (%)	100,0	101,1	101,6	100,6	0,989
Aide attribuée aux boursiers et aux boursières					
• Montant moyen ($)	6 696	6 961	7 085	7 243	7 078
• Croissance relative (%)	100,0	104,0	105,8	108,2	105,7
Dépenses admises des boursiers et des boursières					
• Montant moyen ($)	9 326	9 576	9 636	9 658	9 248
• Croissance relative (%)	100,0	102,7	103,3	103,6	0,992
Indice des prix à la consommation					
• Variation (%)	—	-1,4	+1,8	+1,5	+1,6
• Croissance relative (%)	100,0	98,6	100,3	101,9	103,5

5. La Politique familiale a eu pour effet de réduire l'aide moyenne des bénéficiaires de 90 $. En l'absence de celle-ci, elle aurait augmenté de 4,1 % au lieu de 2,2 %.

Graphique 7
Croissance relative de l'aide totale moyenne attribuée aux bénéficiaires d'une bourse de 1993-1994 à 1997-1998

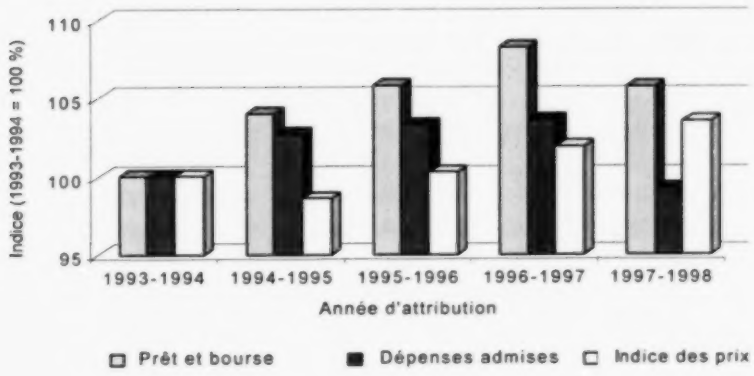

2 Taux de participation au Programme

L'examen des données du tableau 28 relatives au taux de participation au Programme de prêts et bourses révèle qu'il a progressé de 1993-1994 à 1997-1998 dans les établissements d'enseignement secondaire (formation professionnelle) de 14,8 à 25,9 %, alors qu'il a diminué dans les établissements d'enseignement postsecondaire de 42,4 % à 36,9 %. Cette diminution est associée principalement à une réduction du nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits à temps plein (de 6 712) et à une amélioration de la situation financière de certaines et certains puisqu'on observe une diminution encore plus élevée du nombre de demandes d'aide financière (de 13 746). De plus, on observe une hausse de refus à l'aide financière en raison d'une situation financière suffisante selon leurs revenus (de 640 à 1 880 entre 1996-1997 et 1997-1998). L'évolution de leur taux de participation diffère selon les types d'établissements fréquentés ou les cycles d'études universitaires.

Depuis 1993-1994, le taux de participation a diminué dans les cégeps, passant de 36,8 % à 30,8 %. En revanche, dans le secteur privé, il a progressé de 33,5 % à 35,3 %.

Enfin, dans les universités, le taux de participation a régressé au cours de la même période de 50,8 % à 44,7 % au 1er cycle, 56,7 % à 52,9 % au 2e cycle et de 29,3 % à 26,1 % au 3e cycle.

Tableau 28
Évolution de 1993-1994 à 1997-1998 du taux de participation*
au Programme de prêts et bourses par types d'établissements d'enseignement

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Enseignement secondaire (form. prof.)					
• Inscriptions à temps plein	—	52 914	59 386	65 131	68 143
• Nombre de bénéficiaires	—	7 853	12 008	16 586	17 667
• Taux de participation (%)	—	14,8	20,2	25,5	25,9
Enseignement collégial (secteur public)					
• Inscriptions à temps plein	164 247	167 529	168 128	168 953	165 386
• Nombre de bénéficiaires	60 413	58 594	56 535	55 789	51 159
• Taux de participation (%)	36,8	34,9	33,6	33,0	30,9
Enseignement collégial (secteur privé)					
• Inscriptions à temps plein	18 932	18 121	17 418	17 458	16 977
• Nombre de bénéficiaires	6 338	6 298	5 975	6 122	6 001
• Taux de participation (%)	33,5	34,7	34,3	35,1	35,3
Enseignement universitaire (1er cycle)					
• Inscriptions à temps plein	114 381	112 588	110 498	109 091	108 010
• Nombre de bénéficiaires	58 063	56 361	52 408	51 238	48 307
• Taux de participation (%)	50,8	50,1	47,4	47,1	44,7
Enseignement universitaire (2e cycle)					
• Inscriptions à temps plein	15 951	15 992	15 562	15 883	15 829
• Nombre de bénéficiaires	9 044	9 153	8 675	8 837	8 375
• Taux de participation (%)	56,7	57,2	55,7	55,6	52,9
Enseignement universitaire (3e cycle)					
• Inscriptions à temps plein	6 173	6 375	6 509	6 466	6 770
• Nombre de bénéficiaires	1 811	1 774	1 706	1 936	1 767
• Taux de participation (%)	29,3	27,8	26,2	29,9	26,1
Enseignement postsecondaire					
• Inscriptions à temps plein	319 684	320 605	318 115	317 951	312 972
• Nombre de bénéficiaires	135 669	132 180	125 294	123 922	115 609
• Taux de participation (%)	42,4	41,2	39,6	39,0	36,9

* Taux évalué selon le nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits au trimestre d'automne et le nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études au même trimestre.

3 Caractéristiques des bénéficiaires d'une aide financière aux études

Dans le tableau 29, les données se rapportent à l'évolution du nombre de bénéficiaires d'une aide financière qui fréquentent des établissements d'enseignement postsecondaire. Il s'en dégage que la proportion de celles et ceux qui étudient à l'université demeure la plus élevée en dépit d'une diminution de 2,3 % en cinq ans (de 50,4 % à 48,1 %). Pour les établissements d'enseignement collégial offrant des programmes subventionnés, la proportion de bénéficiaires d'un prêt a également diminué passant de 45,0 % à 43,8 %.

D'autre part, l'examen des données du tableau 30 révèle que le nombre de bénéficiaires d'un prêt s'accroît au fil des années aux 2e et 3e cycles parmi l'ensemble des bénéficiaires qui étudient à l'université, passant de 16,1 % à 18,3 %.

Il importe de noter aussi que le nombre de bénéficiaires d'un prêt dans les établissements d'enseignement collégial (programmes non subventionnés) est de plus en plus important; il a en effet augmenté de 94,5 % depuis 1993-1994.

Tableau 29
Évolution de 1993-1994 à 1997-1998 du nombre de bénéficiaires d'une aide financière par types d'établissements d'enseignement postsecondaire

Types d'établissements d'enseignement postsecondaire	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Enseignement collégial (progr. subv.)					
• Nombre	70 283	69 514	66 042	65 721	60 933
• Pourcentage	45,0	45,2	45,1	44,7	43,8
Enseignement collégial (progr. non subv.)					
• Nombre	5 159	5 784	6 947	8 569	10 033
• Pourcentage	3,3	3,8	4,7	5,8	7,2
Enseignement universitaire					
• Nombre	78 609	76 507	71 759	71 113	67 124
• Pourcentage	50,4	49,8	49,0	48,3	48,1
Établissements reconnus pour prêts seulement					
• Nombre	2 040	1 852	1 765	1 708	1 273
• Pourcentage	1,3	1,2	1,2	1,2	0,9
Nombre global de bénéficiaires	156 091	153 657	146 513	147 111	139 363

Tableau 30
Évolution de 1993-1994 à 1997-1998 du nombre de bénéficiaires d'une aide financière par cycles d'études universitaires

Cycles d'études universitaires	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
1er cycle					
• Nombre	65 958	63 728	59 460	58 252	54 876
• Pourcentage	83,9	83,3	82,8	81,9	81,7
2e cycle					
• Nombre	10 615	10 745	10 313	10 602	10 193
• Pourcentage	13,5	14,0	14,4	14,9	15,2
3e cycle					
• Nombre	2 030	2 034	1 986	2 259	2 055
• Pourcentage	2,6	2,7	2,8	3,2	3,1
Nombre global de bénéficiaires	78 603	76 507	71 759	71 113	67 124

Le tableau 31 montre les changements survenus depuis 1993-1994 chez les bénéficiaires d'une aide financière aux études avec ou sans contribution des parents en ce qui concerne le lieu de résidence. On constate principalement qu'il y a une augmentation de 3,9 % du nombre de bénéficiaires avec contribution des parents, tous lieux de résidence confondus (de 56,6 % à 60,5 %). Cette hausse s'est réalisée surtout (3,0 %) pour les bénéficiaires ne résidant pas chez leurs parents.

Tableau 31
Évolution de 1993-1994 à 1997-1998 du nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études avec ou sans contribution des parents selon le lieu de résidence

Lieu de résidence des bénéficiaires avec ou sans contribution des parents	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Bénéficiaires résidant chez leurs parents, avec contribution de ces derniers					
• Nombre	39 146	40 253	40 004	43 338	41 694
• Pourcentage	25,1	24,7	24,9	26,0	26,0
Bénéficiaires ne résidant pas chez leurs parents, avec contribution de ces derniers					
• Nombre	49 166	54 638	53 934	54 495	55 404
• Pourcentage	31,5	33,6	33,6	32,7	34,5
Bénéficiaires résidant chez leurs parents, sans contribution de ces derniers					
• Nombre	4 443	4 723	4 367	4 451	3 689
• Pourcentage	2,8	2,9	2,7	2,7	2,3
Bénéficiaires ne résidant pas chez leurs parents, sans contribution de ces derniers					
• Nombre	63 336	63 067	62 261	64 367	59726
• Pourcentage	40,6	38,8	38,8	38,6	37,2
Nombre global de bénéficiaires	156 091	162 681	160 566	166 651	160 513
Rapport ne résidant pas chez leurs parents/résidant	2,58	2,62	2,62	2,48	2,54
Rapport sans contribution/avec contribution des parents	0,77	0,71	0,71	0,70	0,65

Le tableau 32 montre l'évolution du nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études sans contribution des parents selon leur situation.

On y remarque principalement une augmentation du nombre de bénéficiaires mariées et mariés (22,8 % en 1993-1994 contre 24,5 % en 1997-1998) ainsi qu'une hausse de la proportion de bénéficiaires ayant la charge d'enfants. Ces personnes représentent 33,3 % des bénéficiaires sans contribution des parents en 1997-1998 comparativement à 24,2 % en 1993-1994.

D'autre part, on note une réduction de 8,1 % de la proportion de bénéficiaires ayant obtenu 90 unités et/ou un diplôme de premier cycle à l'université (de 27,8 à 19,7 %).

Tableau 32
Évolution de 1993-1994 à 1997-1998 du nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études sans contribution des parents selon leur situation*

Situation des bénéficiaires	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Sont mariés ou mariées sans enfant à charge					
• Nombre	8 411	8 345	7 937	7 736	6 308
• Pourcentage	12,4	12,3	11,9	11,3	10,0
Sont mariés ou mariées avec enfants à charge					
• Nombre	7 081	7 755	8 301	8 885	9 178
• Pourcentage	10,4	11,5	12,5	12,9	14,5
Ont déjà été mariés ou mariées sans enfant à charge					
• Nombre	4 221	4 360	4 503	4 657	4 258
• Pourcentage	6,2	6,4	6,7	6,8	6,7
Vivent maritalement avec enfants à charge					
• Nombre	2 736	3 129	3 411	4 045	4 498
• Pourcentage	4,1	4,6	5,1	5,9	7,1
Sont chefs de famille monoparentale					
• Nombre	6 556	6 876	7 113	7 843	7 432
• Pourcentage	9,7	10,1	10,7	11,4	11,7
Ont obtenu 90 unités à l'université					
• Nombre	18 856	18 056	16 564	16 141	12 505[7]
• Pourcentage	27,8	26,6	24,9	23,5	19,7
Ont déjà été sur le marché du travail ou ont subvenu à leurs besoins pendant au moins deux ans					
• Nombre	18 112	16 937	17 168	17 515	16 106
• Pourcentage	26,7	25,0	25,8	25,4	25,4
Autres situations					
• Nombre	1 806	2 332	1 631	1 996	3 130
• Pourcentage	2,7	3,4	2,4	2,8	4,9
Nombre global de bénéficiaires	67 779	67 790	66 628	68 818	63 415

* Ventilation des données qui tient surtout compte de la situation des bénéficiaires.

6. L'exemption de la considération de la contribution parentale a été restreinte aux étudiants qui ont obtenu un diplôme d'études de premier cycle en 1997-1998.

4 Les prêts et leur remboursement

Les tableaux 33 et 34 font état de l'évolution des principales données relatives aux prêts et à leur remboursement au cours des cinq dernières années.

Tableau 33
Évolution de 1993-1994 à 1997-1998 des données relatives aux prêts garantis et contractés par le gouvernement et à leur remboursement

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Montant des prêts garantis par le gouvernement					
• Prêts sur lesquels le gouvernement paie les intérêts (M$)	1 226,6	1 367,4	1 467,0	1 560,2	1 643,3
• Prêts sur lesquels les bénéficiaires paient les intérêts* (M$)	43,4	56,7	63,7	70,5	76,6
• Prêts sur lesquels les emprunteuses et les emprunteurs paient les intérêts (M$)	840,2	1 022,9	1 214,9	1 383,1	1 498,7
Montant global des prêts garantis (M$)	2 110,2	2 447,0	2 745,6	3 013,8	3 218,6
Intérêts payés sur les prêts contractés par le gouvernement (M$)[7]	99,8	114,1	113,1	74,6	72,3
Montants des prêts échus depuis 1966					
• Prêts remboursés ou en voie de l'être par les emprunteuses et les emprunteurs (M$)	2 356,9	2 729,1	3 140,9	3 537,2	3 943,8
• Prêts remboursés par le gouvernement [capital seulement (M$)]	190,4	215,9	255,7	329,1	424,3
• Montant global des prêts échus (M$)	2 547,3	2 945,0	3 396,6	3 866,3	4 368,1
• Taux des prêts remboursés par le gouvernement (%)	7,5	7,3	7,5	8,5	9,7

* Programme de garantie de prêt pour l'achat d'un micro-ordinateur.

Tableau 34
Évolution de 1993-1994 à 1997-1998 des données relatives aux bénéficiaires d'un prêt et des prêts qui devaient être pris en charge à la fin des études

Bénéficiaires d'un prêt et prêts pris en charge	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Nombre de bénéficiaires d'un prêt de l'année	155 576	162 241	160 032	166 077	159 956
Montant global des prêts consentis de l'année (M$)	468,4	534,0	525,4	571,0	530,5
Nombre d'emprunteuses et d'emprunteurs qui devaient prendre charge de leur prêt	44 775	49,500	55 329	59,883	65 582
Montant global des prêts pris en charge par les emprunteuses et les emprunteurs (M$)	353,9	410,3	484,6	556,0	639,5

Selon ce qui précède, le montant des prêts sur lesquels le gouvernement paie des intérêts a augmenté régulièrement de 1993-1994 à 1997-1998, puisque, d'année en année, le montant des prêts consentis excède celui des prêts qui devaient être pris en charge par les emprunteuses et les emprunteurs. La hausse est de moins en moins forte cependant.

7. Coûts évalués selon de nouvelles conventions comptables.

De fait, le montant des intérêts à payer sur les prêts contractés par le gouvernement a augmenté à 113,1 millions de dollars en 1995-1996, mais il a décrû à 74,6 millions dès 1996-1997 en raison de la baisse du taux d'intérêt.

Le montant sur lequel le gouvernement paie des intérêts a augmenté moins rapidement que celui sur lequel les emprunteuses et emprunteurs paient des intérêts (34,0 % contre 78,4 %). Le gouvernement payait ainsi des intérêts sur 51,1 % des prêts garantis en 1997-1998 par rapport à 58,1 % en 1993-1994.

On remarque également que les montants remboursés par le gouvernement en raison d'un défaut de paiement ont augmenté régulièrement depuis 1993-1994. En effet, le montant des remboursements accumulés du gouvernement depuis 1966 a plus que doublé depuis 1993-1994 (taux de croissance de 122,8 %), de sorte qu'il représente 9,7 % du montant de prêts qui devait être pris en charge par les emprunteuses et emprunteurs jusqu'en 1997-1998, comparativement à 7,5 % en 1993-1994.

Le tableau 35 montre l'évolution des remboursements de prêts aux institutions financières ainsi que celle du recouvrement des créances auprès des emprunteuses et des emprunteurs.

Tableau 35
Évolution de 1993-1994 à 1997-1998 des remboursements de prêts aux institutions financières et du recouvrement des créances auprès des emprunteuses et des emprunteurs

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Nombre de réclamations reçues des institutions financières	10 996	9 264	10 419	14 264	14 146
Nombre de réclamations remboursées	4 256	3 372	4 570	7 299	8 892
Nombre de dossiers (faillites) ayant fait l'objet de recommandation de remboursement	774	938	2 190	3 083	3 537
Prêts et intérêts remboursés aux institutions financières (M$)	32,0	28,1	43,8	81,7	105,2
Montant moyen remboursé ($)	7 511	8 333	9 588	11 198	11 831
Créances recouvrées sur les prêts consentis aux emprunteuses et aux emprunteurs	11,2	13,3	13,6	12,5	14,4

Les données ci-dessus indiquent que le gouvernement a remboursé les prêts et les intérêts d'au moins deux fois plus d'emprunteuses et d'emprunteurs entre 1993-1994 et 1997-1998. De même, le montant moyen remboursé n'a cessé d'augmenter depuis 1993-1994, passant de 7 511 $ à 11 831 $, une hausse globale de 57,5 %.

Au sujet des réclamations remboursées, il faut retenir que les institutions financières ont accentué leurs efforts en vue d'en arriver à des ententes avec les emprunteuses et les emprunteurs en défaut de paiement. Malgré cela, le nombre de réclamations remboursées a augmenté de 108,9 % depuis 1993-1994. La proportion des dossiers de faillite sur le nombre des réclamations remboursées a progressé, passant de 18,2 % en 1993-1994 à 39,8 % en 1997-1998.

Quant au recouvrement des prêts, les données révèlent surtout que les montants recouvrés sont passés de 11,2 à 14,4 millions entre 1993-1994 et 1997-1998.

Enfin, les données du tableau 35 ont trait aux emprunteuses et aux emprunteurs qui, faute de ressources financières suffisantes, doivent avoir recours au Programme de remboursement différé. De fait, le gouvernement prend en charge le paiement des intérêts sur les prêts pour une période maximale de dix-huit mois. On doit notamment remarquer que le nombre de personnes qui y participent a plus que doublé s'étant accru de 114,9 % depuis 1993-1994, passant de 14 187 à 30 486.

Tableau 36
Évolution de 1993-1994 à 1997-1998 du nombre d'emprunteuses et d'emprunteurs ayant bénéficié du Programme de remboursement différé et du montant de l'aide attribuée

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Nombre d'emprunteuses et d'emprunteurs	14 187	17 771	20 042	22 187	30 486
Montant moyen de l'aide attribuée ($)	859	782	858	906	505
Montant global de l'aide attribuée (M$)	12,2	13,9	17,2	20,1	15,4[8]

8. L'aide a été limitée en 1997-1998 au paiement des intérêts sur les prêts au lieu des versements mensuels.

II Autres programmes d'aide financière aux études

Outre le Programme de prêts et bourses, le ministère de l'Éducation administre d'autres programmes qui offrent une aide financière aux étudiantes et aux étudiants sous la forme d'un prêt ou d'une bourse. Dans le premier cas, il s'agit du Programme de remboursement différé et du Programme de garantie de prêt pour l'achat d'un micro-ordinateur et, dans le second, du Programme de remise de dette, du Programme de bourse pour les personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure, du Programme des moniteurs de langues officielles, du Programme de bourses d'été de langues et du Programme de bourse pour les permanents élus des associations étudiantes.

Au total, 45 681 personnes ont bénéficié d'une de ces formes d'aide pour un montant global de 57,0 millions de dollars. De ce nombre, 42 179 ont obtenu un prêt, et 3 502, une bourse, ce qui représente un montant respectif de 48,4 et 8,6 millions de dollars. Ainsi, 84,9 % de l'aide financière aux études provenant des autres programmes a été attribuée en prêts et 15,1 % en bourses.

A Programme de remboursement différé

Ce programme s'adresse à l'étudiante ou à l'étudiant qui, au moment où il ou elle doit commencer à rembourser son prêt, ne peut s'acquitter des mensualités prévues faute de ressources financières suffisantes. Dès lors, le gouvernement assure le paiement des intérêts sur le prêt tant que la personne est en situation de ressources financières insuffisantes et pour une période maximale de 18 mois.

Lorsqu'il ou elle a remboursé en totalité l'institution financière, l'emprunteuse ou l'emprunteur doit rembourser les intérêts payés au gouvernement.

Il est à noter que le nombre de personnes qui ont bénéficié du Programme de remboursement différé est passé de 14 187 à 30 486 de 1993-1994 à 1997-1998, ce qui équivaut à une hausse de 114,9 %.

Tableau 37
Programme de remboursement différé, 1997-1998

Nombre de bénéficiaires	30 486
Montant moyen de l'aide attribuée ($)	505
Montant global de l'aide attribuée (M$)	15,4

B Programme de garantie de prêt pour l'achat d'un micro-ordinateur

Le programme dont il est ici question permet aux étudiantes et aux étudiants qui satisfont aux critères d'admissibilité de bénéficier d'un prêt avec intérêts pour acheter un micro-ordinateur. Durant leurs études, ceux-ci paient trimestriellement les intérêts à leur institution financière. Une fois écoulée la période d'exemption, une entente est négociée en vue de rembourser mensuellement et le capital et les intérêts. Le montant des intérêts payés sur ce type de prêt est pris en considération dans le calcul des dépenses admises au Programme de prêts et bourses, ce qui peut donner droit à une aide supplémentaire sous la forme d'un prêt ou d'une bourse.

En 1997-1998, 11 693 personnes ont participé à ce Programme. Le ministère de l'Éducation a versé 33,0 millions de dollars en prêts. Un montant d'aide additionnel de 1,6 M$, dont 1,3 M$ en bourses, a été versé à 11 022 personnes inscrites au Programme de prêts et bourses, au titre de la couverture des intérêts. La population cible est celle des étudiantes et étudiants qui fréquentent à temps plein un établissement d'enseignement universitaire ou collégial. Les premiers doivent avoir accumulé 12 unités et les seconds avoir terminé 4 cours ou 180 heures de formation technique.

Le nombre de bénéficiaires de ce type d'aide financière aux études a augmenté depuis 1993-1994, puisqu'il est passé de 9 924 à 11 693. La hausse est donc de 17,8 %.

Tableau 38
Programme de garantie de prêt pour l'achat d'un micro-ordinateur, 1997-1998

Nombre de bénéficiaires	11 693
Montant moyen de l'aide attribuée ($)	2 826
Montant global de l'aide attribuée (M$)	33,0

C Programme de remise de dette et mesure spéciale pour les athlètes

Le Programme de remise de dette vise au remboursement du quart (25,0 %) de la dette des personnes qui ont terminé des études universitaires de 2e ou de 3e cycle à l'intérieur des délais prévus. Il importe de signaler que la remise de dette n'est applicable que pour un seul grade de maîtrise et un seul grade de doctorat.

Tableau 39
Programme de remise de dette, 1997-1998

	Maîtrise	Doctorat	Total
Nombre de bénéficiaires	112	15	127
Montant moyen de l'aide attribuée ($)	2 321	2 667	2 362
Montant global de l'aide attribuée (M$)	0,26	0,04	0,30

Il faut également noter que le gouvernement a payé les intérêts sur la dette d'études de quelques athlètes en vue de leur permettre de participer à des programmes spéciaux d'entraînement sportif devant les mener à des compétitions d'envergure internationale.

D Programme de bourse pour les personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure

Les personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure ont accès au Programme de prêts et bourses si elles ne disposent pas de ressources financières suffisantes pour faire des études secondaires (formation professionnelle), des études collégiales et des études universitaires. Cependant, des dispositions particulières s'appliquent pour ces personnes : leur contribution minimale est nulle, et la totalité de l'aide financière leur est versée sous la forme d'une bourse.

De plus, grâce au Programme d'allocation pour les besoins particuliers, le ministère de l'Éducation peut leur attribuer une ou des allocations pour couvrir des besoins relatifs aux ressources matérielles, aux services spécialisés et au transport adapté. Ces allocations peuvent être versées tout au long des études, c'est-à-dire du primaire à l'université.

Tableau 40
Programme de bourse pour les personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure, 1997-1998

	Besoins ordinaires*	Besoins particuliers
Nombre de bénéficiaires	557	339
Montant moyen de l'aide attribuée ($)	6 011	6 195
Montant global de l'aide attribuée (M$)	3,3	2,1

* Les données qui suivent sont déjà comprises dans celles relatives au Programme de prêts et bourses.

E Programmes de bourses de langues

1 Programme de bourse pour les moniteurs de langues officielles

Administré par le ministère de l'Éducation et financé par le ministère du Patrimoine canadien, ce programme permet à une étudiante ou à un étudiant d'en aider d'autres à apprendre la langue seconde.

Pour y être admissible, il faut avoir terminé, à la fin de l'année scolaire, des études collégiales ou faire des études universitaires au Québec. Les monitrices et les moniteurs de langues officielles à temps partiel travaillent 8 heures par semaine dans un milieu urbain, tout en poursuivant des études postsecondaires à temps plein. Ceux et celles qui sont à temps plein travaillent 25 heures par semaine dans un milieu rural ou semi-urbain. Dans les deux cas, ces personnes quittent généralement leur province d'origine pour exercer leurs fonctions.

Tableau 41
Programme de bourse pour les moniteurs de langues officielles, 1997-1998

Nombre de bénéficiaires	286
Montant moyen de l'aide attribuée ($)	6 643
Montant global de l'aide attribuée (M$)	1,9

2 Programme de bourses d'été de langues

Administré par le ministère de l'Éducation et financé par le ministère du Patrimoine canadien, ce programme permet à un certain nombre d'étudiantes et d'étudiants d'apprendre une des langues officielles du Canada, à titre de langue seconde, et d'approfondir leur connaissance de la culture correspondante. Les bourses sont attribuées annuellement par tirage au sort, et leur nombre est proportionnel à la population qui habite dans chacune des régions administratives.

Pour être admissible au Programme, il faut, aux trimestres d'automne et d'hiver de l'année en cours, être inscrit ou inscrite à temps plein en 5^{e} secondaire et en avoir terminé le programme à la date du stage ou encore à un programme d'études collégiales ou universitaires.

Tableau 42
Programme de bourses d'été de langues, 1997-1998

Nombre de bénéficiaires	2 724
Montant moyen de l'aide attribuée ($)	1 542
Montant global de l'aide attribuée (M$)	4,2

F Programme de bourse pour les permanents élus des associations étudiantes

Grâce à ce programme, une aide financière aux études est attribuée aux permanentes et aux permanents élus d'une association étudiante nationale reconnue par le ministère de l'Éducation qui consacrent la majeure partie ou la totalité de leur temps aux activités de l'association en cause ou d'une autre qui lui est affiliée.

Tableau 43
Programme de bourse pour les permanents élus des associations étudiantes, 1997-1998

Nombre de bénéficiaires	26
Montant moyen de l'aide attribuée ($)	3 846
Montant global de l'aide attribuée (M$)	0,1

G Évolution des autres programmes d'aide financière aux études de 1993-1994 à 1997-1998

L'examen du tableau 43 montre qu'en cinq ans les plus fortes hausses du nombre de bénéficiaires et de l'aide financière aux études attribuée touchent le Programme de remboursement différé et le Programme de garantie de prêt pour l'achat d'un micro-ordinateur.

Tableau 44
Évolution des autres programmes d'aide financière aux études de 1993-1994 à 1997-1998

	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Programme de remboursement différé					
• Nombre de bénéficiaires	14 187	17 771	20 042	22 187	30 486
• Montant global de l'aide attribuée (M$)	12,2	13,9	17,2	20,1	15,4
Programme de garantie de prêt pour l'achat d'un micro-ordinateur					
• Nombre de bénéficiaires	9 924	10 377	11 519	11 721	11 693
• Montant global de l'aide attribuée (M$)	27,5	29,1	32,8	33,6	33,0
Programme de remise de dette					
• Nombre de bénéficiaires	1 238	1 451	1 523	1 679	127
• Montant global de l'aide attribuée (M$)	2,3	2,9	3,2	4,1	0,3
Programme de bourse pour les personnes atteintes d'une déficience fonctionnelle majeure					
• Besoins ordinaires (Programme de prêts et bourses)					
· Nombre de bénéficiaires	515	440	534	574	557
· Montant global de l'aide attribuée (M$)	2,8	2,5	3,4	3,5	3,3
• Besoins particuliers (Programme d'allocation pour les besoins particuliers)					
· Nombre de bénéficiaires	280	300	340	371	339
· Montant global de l'aide attribuée (M$)	1,2	1,2	1,9	2,1	2,1
Programme de bourse pour les moniteurs de langues officielles					
• Nombre de bénéficiaires	310	285	251	244	286
• Montant global de l'aide attribuée (M$)	2,1	2,0	1,9	1,7	1,9
Programme de bourses d'études en langue seconde					
• Nombre de bénéficiaires	740	659	745	549	--
• Montant global de l'aide attribuée (M$)	1,1	1,1	1,1	0,8	--
Programme de bourses d'été de langues					
• Nombre de bénéficiaires	2 645	2 501	2 627	2 328	2 724
• Montant global de l'aide attribuée (M$)	4,7	4,3	4,1	3,6	4,2
Programme de bourses pour les permanents élus des associations étudiantes					
• Nombre de bénéficiaires	24	21	21	23	26
• Montant global de l'aide attribuée (M$)	0,1	0,1	0,1	0,137	0,1

Annexes

SCHÉMA 1

Nombre de bénéficiaires d'un prêt avec ou sans contribution des parents selon le lieu de résidence et les types d'établissements d'enseignement, 1997-1998

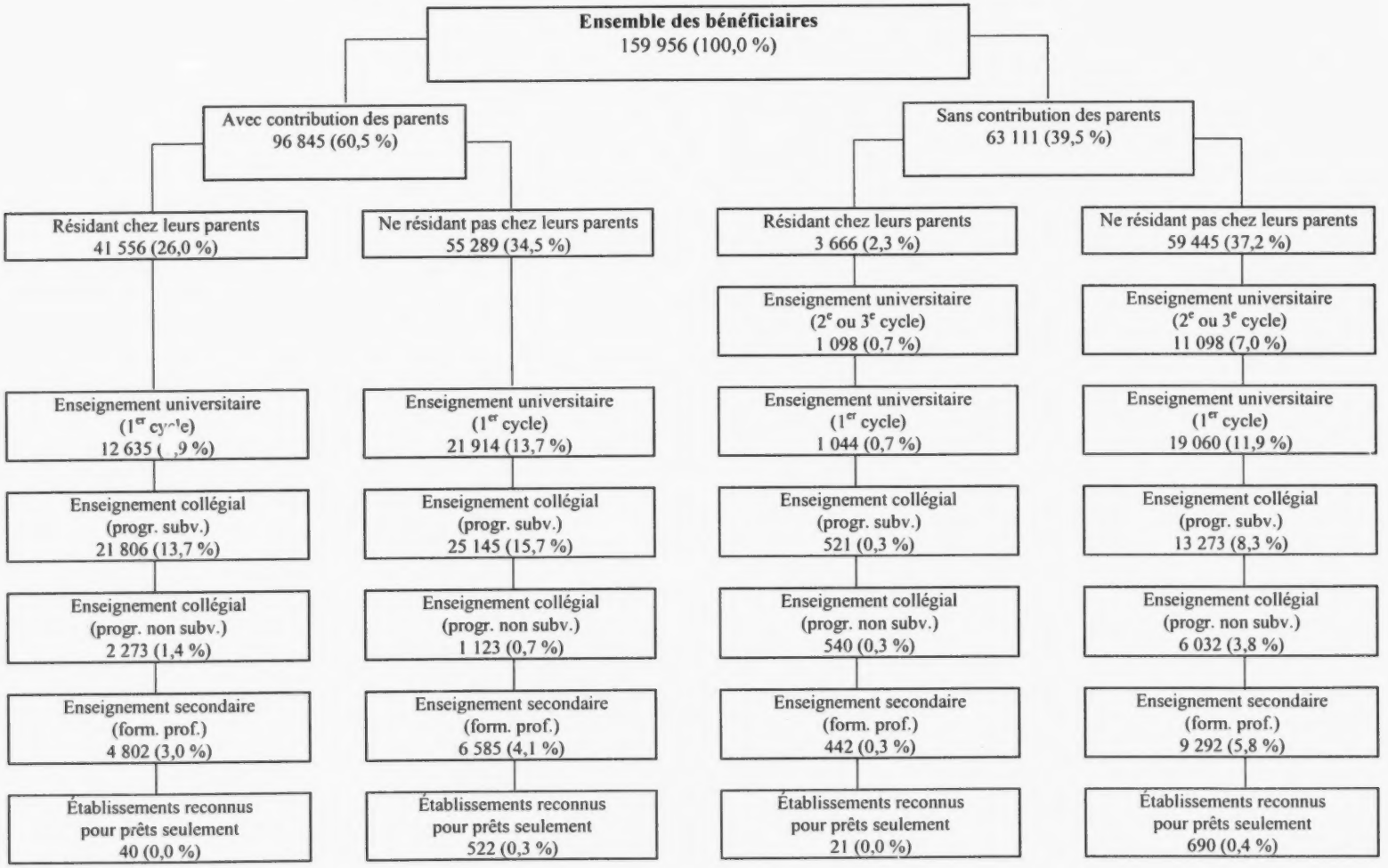

SCHÉMA 2
Nombre de bénéficiaires d'un prêt sans contribution des parents selon la présence ou non d'un conjoint ou d'une conjointe ainsi que d'enfants, 1997-1998

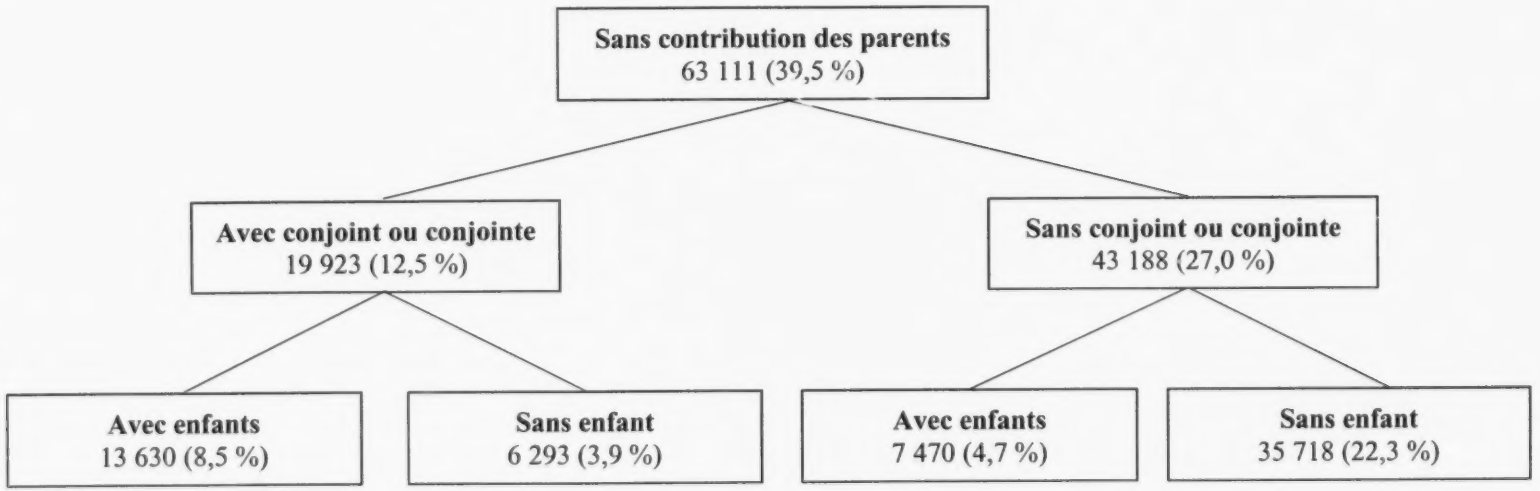

SCHÉMA 3

Nombre de bénéficiaires d'une bourse avec ou sans contribution des parents selon le lieu de résidence et les types d'établissements d'enseignement, 1997-1998

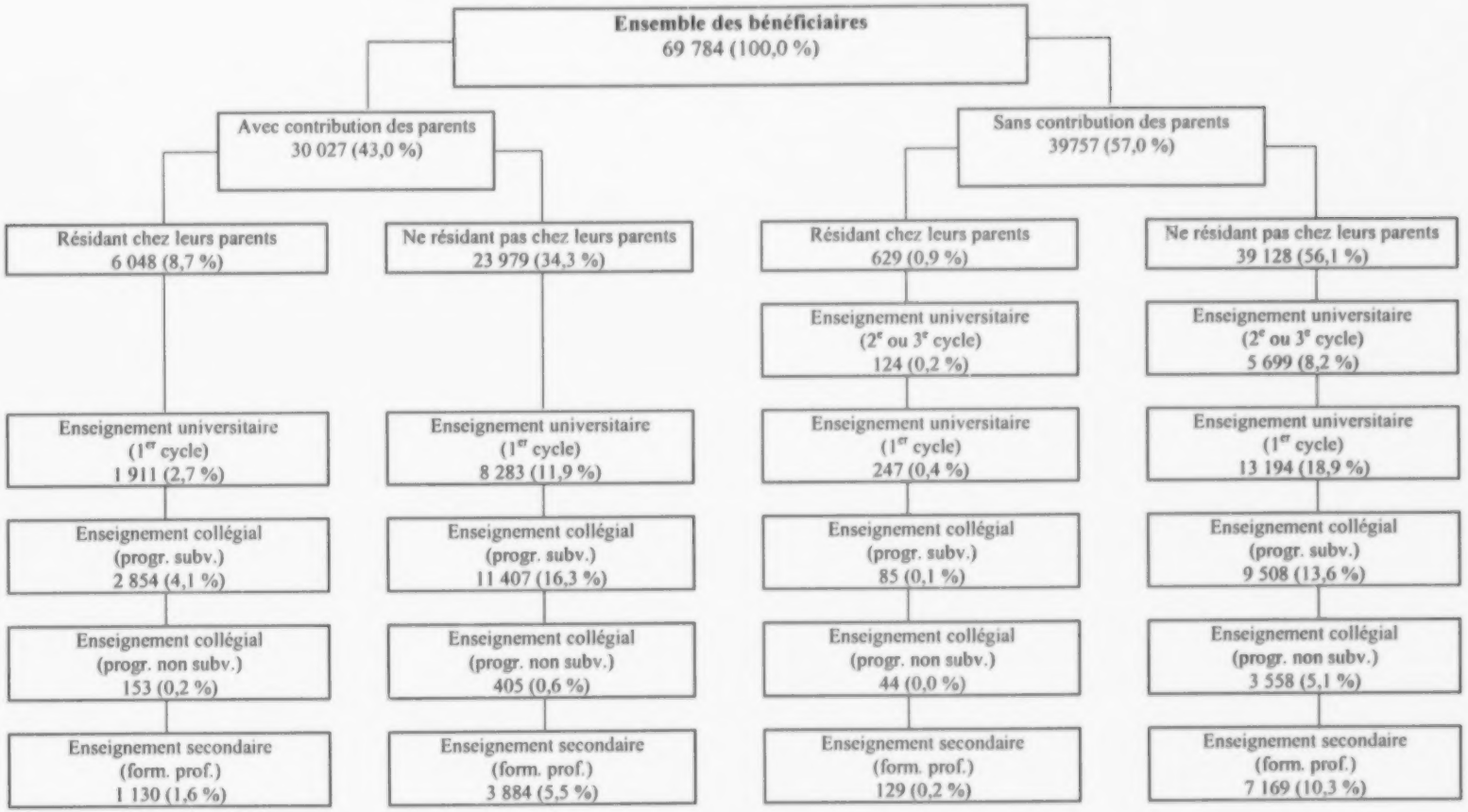

SCHÉMA 4

Nombre de bénéficiaires d'une bourse sans contribution des parents selon la présence ou non d'un conjoint ou d'une conjointe ainsi que d'enfants, 1997-1998

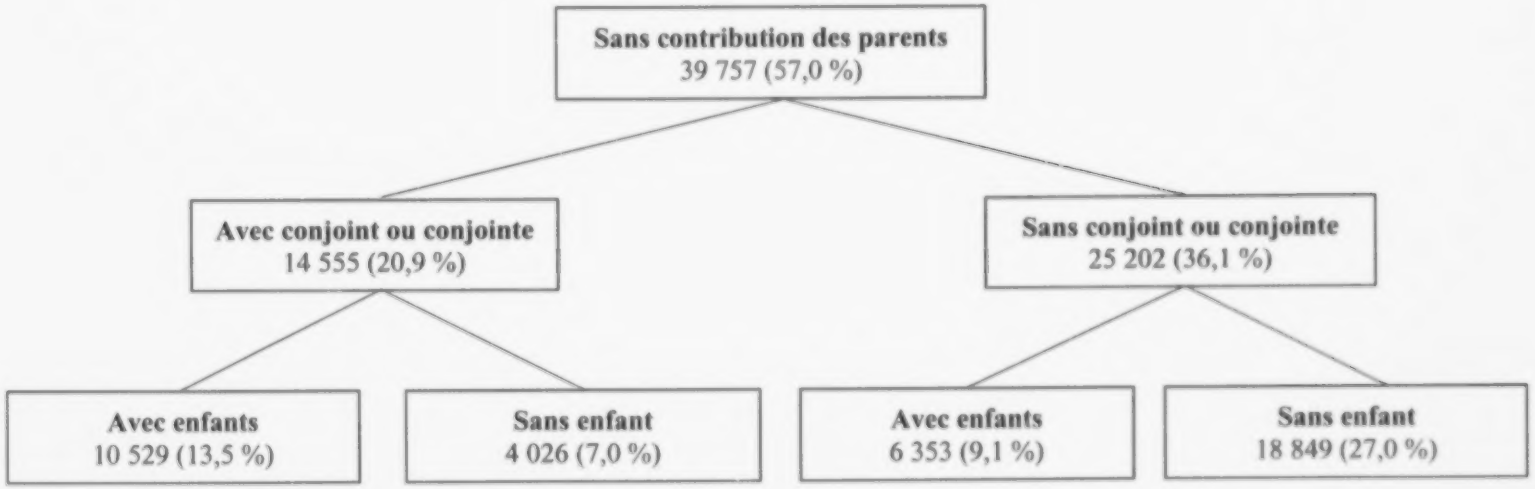

Tableau 45

Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études fréquentant des établissements d'enseignement situés à l'extérieur du Québec et montant de l'aide attribuée selon le lieu d'études, 1997-1998

Lieu d'études	Bénéficiaires d'un prêt		Bénéficiaires d'une bourse		Montant global attribué
	N	M$	N	M$	M$
A Au Canada					
1 Établissements reconnus pour prêts et bourses					
Alberta	19	0,103	5	0,007	0,110
Colombie-Britannique	52	0,301	16	0,035	0,336
Île-du-Prince-Édouard	20	0,106	2	0,002	0,108
Manitoba	16	0,079	5	0,013	0,092
Nouveau-Brunswick	321	1,750	110	0,267	2,017
Nouvelle-Écosse	127	0,741	38	0,068	0,809
Ontario	2 610	13,180	765	2,175	15,355
Territoires-Du-Nord-Ouest	1	0,004	—	—	0,004
Total	**3 166**	**16,264**	**941**	**2,567**	**18,831**
2 Établissements reconnus pour prêts seulement					
Alberta	60	0,312	—	—	0,312
Colombie-Britannique	125	0,631	—	—	0,631
Île-du-Prince-Édouard	3	0,014	—	—	0,014
Manitoba	19	0,098	—	—	0,098
Nouveau-Brunswick	2	0,006	—	—	0,006
Nouvelle-Écosse	2	0,011	—	—	0,011
Ontario	705	3,611	—	—	3,611
Saskatchewan	18	0,069	—	—	0,069
Terre-Neuve	6	0,030	—	—	0,030
Total	**940**	**4,783**	—	—	**4,783**

Tableau 45

Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études fréquentant des établissements d'enseignement situés à l'extérieur du Québec et montant de l'aide attribuée selon le lieu d'études, 1997-1998 *(fin)*

Lieu d'études	Bénéficiaires d'un prêt		Bénéficiaires d'une bourse		Montant global attribué
	N	M$	N	M$	M$
B À l'extérieur du Canada					
1 Établissements reconnus pour prêts et bourses					
Allemagne	5	0,017	2	0,007	0,024
Angleterre	78	0,947	19	0,038	0,985
Australie	2	0,007	—	—	0,007
Belgique	4	0,024	1	0,001	0,025
Espagne	2	0,011	—	—	0,011
États-Unis	230	2,997	46	0,136	3,133
France	104	0,631	48	0,153	0,784
Hongrie	2	0,024	1	0,002	0,026
Israël	4	0,028	—	—	0,028
Mexique	8	0,045	4	0,013	0,058
Norvège	2	0,007	—	—	0,007
Pays-Bas	2	0,021	1	0,001	0,022
Suède	2	0,007	—	—	0,007
Suisse	12	0,061	5	0,014	0,075
Autres pays	11	0,073	7	0,022	0,095
Total	**468**	**4,900**	**134**	**0,387**	**5,287**
2 Établissements reconnus pour prêts seulement					
Angleterre	19	0,105	—	—	0,105
Antilles	2	0,006	—	—	0,006
Australie	2	0,019	—	—	0,019
Belgique	2	0,006	—	—	0,006
États-Unis	209	1,150	—	—	1,150
France	39	0,183	—	—	0,183
Haïti	2	0,012	—	—	0,012
Hongrie	4	0,023	—	—	0,023
Israël	4	0,018	—	—	0,018
Italie	7	0,039	—	—	0,039
Mexique	9	0,045	—	—	0,045
Norvège	3	0,009	—	—	0,009
Pologne	6	0,030	—	—	0,030
République Dominicaine	15	0,102	—	—	0,102
Suisse	4	0,021	—	—	0,021
Autres pays	8	0,038	—	—	0,038
Total	**335**	**1,806**	**—**	**—**	**1,806**

Tableau 46

Nombre de bourses attribuées par types d'établissements d'enseignement selon le montant de la bourse, 1997-1998

Montant de la bourse	Bourses attribuées par types d'établissements					
	Enseignement secondaire (form. prof.)	Enseignement collégial		Enseignement universitaire	Total	
		Progr. subv.	Progr. non subv.			
	N	N	N	N	N	%
2 000 $ et moins	4 510	9 816	1 769	9 110	25 205	36,1
2 001 - 4 000 $	3 630	8 146	1 033	8 442	21 251	30,5
4 001 - 6 000 $	2 462	3 166	595	6 093	12 316	17,6
6 001 - 8 000 $	1 003	1 390	433	2 598	5 424	7,8
8 001 - 10 000 $	489	890	187	2 160	3 726	5,3
10 001 $ et plus	218	446	143	1 055	1 862	2,7
Total	12 312	23 854	4 160	29 458	69 784	100,0
Montant moyen de la bourse ($)	3 285	2 986	3 365	3 867	3 433	—

Tableau 47

Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études par types d'établissements d'enseignement selon le montant global de l'aide attribuée, 1997-1998

Montant global de l'aide attribuée	Bénéficiaires par types d'établissements						
	Enseignement secondaire (form. prof.)	Enseignement collégial		Enseignement universitaire	Établissements reconnus pour prêts seulement	Total	
		Progr. subv.	Progr. non subv.				
	N	N	N	N	N	N	%
2 000 $ et moins	3 301	1 298	177	6 830	31	23 037	14,4
2 001 - 4 000 $	8 885	30 084	760	26 424	467	66 620	41,5
4 001 - 6 000 $	3 379	8 550	1 470	12 702	212	26 313	16,4
6 001 - 8 000 $	3 121	5 794	1 758	9 369	402	20 444	12,7
8 001 - 10 000 $	1 139	1 783	1 040	5 641	157	9 760	6,1
10 001 $ et plus	1 325	2 024	4 828	6 158	4	14 339	8,9
Total	21 150	60 933	10 033	67 124	1 273	160 513	100,0
Montant moyen de l'aide attribuée ($)	4 463	3 592	10 592	5 124	5 168	4 798	—

Tableau 48

Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études par types d'établissements d'enseignement selon les groupes d'âge, 1997-1998

Groupes d'âge	Bénéficiaires par types d'établissements					Ensemble des bénéficiaires	
	Enseignement secondaire (form. prof.)	Enseignement collégial		Enseignement universitaire	Établissements reconnus pour prêts seulement		
		Progr. subv.	Progr. non subv.				
	N	N	N	N	N	N	%
15 – 19 ans	5 685	26 988	585	1 566	73	34 897	21,7
20 - 24 ans	7 930	23 518	3 707	38 702	568	74 425	46,4
25 - 29 ans	2 733	4 691	2 322	15 007	404	25 157	15,7
30 - 34 ans	1 688	2 237	1 460	5 657	141	11 183	7,0
35 - 39 ans	1 487	1 641	964	3 097	55	7 244	4,5
40 ans et plus	1 627	1 858	995	3 095	32	7 607	4,7
Total	21 150	60 933	10 033	67 124	1 273	160 513	100,0

Tableau 49
Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études selon les trimestres de l'année scolaire, 1997-1998

Trimestres de l'année scolaire	Bénéficiaires N	Bénéficiaires %
Été	3 909	2,4
Automne	11 619	7,3
Hiver	12 396	7,7
Été et automne	4 825	3,0
Été et hiver	327	0,2
Automne et hiver	113 337	70,6
Été, automne et hiver	14 100	8,8
Total	160 513	100,0

Tableau 50
Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études selon leurs revenus d'emploi bruts, 1997-1998

Revenus d'emploi bruts	Bénéficiaires d'un prêt* N	Bénéficiaires d'une bourse N
—	43 371	32 154
1 - 1 000 $	9 986	6 693
1 001 - 2 000 $	10 480	6 436
2 001 - 3 000 $	9 925	5 681
3 001 - 4 000 $	8 302	4 436
4 001 - 5 000 $	6 903	3 522
5 001 - 6 000 $	5 810	2 777
6 001 - 7 000 $	4 775	2 110
7 001 - 8 000 $	4 005	1 698
8 001 $ et plus	15 396	4 277
Total	118 953	69 784
Moyenne des revenus d'emploi bruts ($)	3 353	2 121

* Il s'agit de personnes aux études qui ont fait une demande de bourse.

Tableau 51
Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études par types d'établissements d'enseignement selon leurs revenus d'emploi bruts, 1997-1998

Revenus d'emploi bruts	Bénéficiaires par types d'établissements				
	Enseignement secondaire (form. prof.)	Enseignement collégial		Enseignement universitaire	Ensemble des bénéficiaires*
		Progr. subv.	Progr. non sub.		
	N	N	N	N	
—	7 917	17 091	4 127	14 236	43 371
1 - 1 000 $	1 435	4 616	481	3 454	9 986
1 001 - 2 000 $	1 287	4 885	471	3 837	10 480
2 001 - 3 000 $	1 054	4 316	370	4 185	9 925
3 001 - 4 000 $	876	3 116	361	3 949	8 302
4 001 - 5 000 $	732	2 286	385	3 500	6 903
5 001 - 6 000 $	584	1 698	356	3 172	5 810
6 001 - 7 000 $	519	1 317	345	2 594	4 775
7 001 - 8 000 $	472	950	317	2 266	4 005
8 001 $ et plus	2 232	2 936	2 348	7 880	15 396
Total	17 108	43 211	9 561	49 073	118 953
Moyenne des revenus d'emploi bruts ($)	2 996	2 380	4 798	4 054	3 353
Montant moyen de la contribution des bénéficiaires ($)	1 697	2 046	2 328	3 252	2 516

• Il s'agit des personnes qui ont fait une demande de bourse.

Tableau 52

Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études et leur contribution moyenne selon la présence ou non d'une bourse d'excellence et d'autres revenus, 1997-1998

Autres revenus des bénéficiaires	Bénéficiaires avec d'autres revenus*		Bénéficiaires avec bourse d'excellence	
		Contribution moyenne		Contribution moyenne
	N	$	N	$
1 – 1 000 $	16 443	364	2 569	103
1 001 - 2 000 $	7 663	1 265	974	742
2 001 - 3 000 $	4 041	2 407	466	1 469
3 001 - 4 000 $	1 230	3 626	330	2 194
4 001 - 5 000 $	1 158	4 402	201	2 930
5 001 - 6 000 $	504	5 558	112	3 550
6 001 - 7 000 $	403	6 413	69	4 285
7 001 - 8 000 $	201	7 548	186	4 883
8 001 $ et plus	607	11 697	630	8 179
Total	32 250	1 518	5 537	1 759

* Excluant les revenus d'emploi bruts et les bourses d'excellence.

Tableau 53
Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études selon les revenus nets des parents et contribution moyenne calculée des parents, 1997-1998

Revenus nets des parents après impôt	Prêts		Bourses	
	Nombre de bénéficiaires*	Contribution moyenne des parents	Nombre de bénéficiaires*	Contribution moyenne des parents
		$		$
10 000 $ et moins	15 525	—	8 719	—
10 001 - 15 000 $	11 304	—	5 892	—
15 001 - 20 000 $	10 384	350	4 884	229
20 001 - 25 000 $	12 593	1 355	4 350	1 120
25 001 - 30 000 $	13 618	2 437	3 239	1 783
30 001 - 35 000 $	12 053	3 638	1 615	2 079
35 001 $ et plus	21 621	5 579	1 328	3 768
Total	97 098	2 259	30 027	675
Revenus nets moyens des parents ($)	—	24 795	—	16 883

* Avec contribution des parents.

Tableau 54

Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études selon les revenus nets de la conjointe ou du conjoint et contribution moyenne calculée de la conjointe ou du conjoint, 1997-1998

Revenus nets de la conjointe ou du conjoint après impôt	Prêts		Bourses	
	Nombre de bénéficiaires*	Contribution de la conjointe ou du conjoint	Nombre de bénéficiaires*	Contribution de la conjointe ou du conjoint
		$		$
—	5 051	—	3 691	—
1 - 2 500 $	1 532	—	1 202	—
2 501 - 5 000 $	1 613	—	1 275	—
5 001 - 7 500 $	1 684	—	1 277	—
7 501 - 10 000 $	1 722	—	1 337	—
10 001 - 12 500 $	1 504	—	1 176	—
12 501 - 15 000 $	1 377	134	1 082	137
15 001 - 17 500 $	1 195	966	876	997
17 501 - 20 000 $	1 038	1 626	760	1 696
20 001 $ et plus	3 289	4 533	1 879	4 009
Total	20 005	907	14 555	686
Revenus nets moyens de la conjointe ou du conjoint	—	9 874	—	8 975

* Avec contribution de la conjointe ou du conjoint.

Tableau 55
Nombre et montant des prêts et bourses attribués par types d'établissements d'enseignement situés au Québec, 1997-1998

Établissements	Prêts		Bourses		Montant global attribué
	N	M$	N	M$	M$
A Enseignement secondaire (form. prof.)					
Aviron (Québec) Inc.	146	1,608	70	0,169	1,777
Aviron Ltée (Institut technique)	446	3,773	224	0,690	4,463
CEC de Montréal	1 877	4,077	1 173	4,341	8,418
CEC de Québec	947	2,089	540	1,534	3,623
CEC de Verdun	178	0,396	128	0,528	0,924
Centre de céramique et poterie Bonsecours Inc.	24	0,055	20	0,064	0,119
CEP du Grand Montréal	577	1,249	454	1,986	3,235
CF Compétence de la Rive-Sud	48	0,107	24	0,069	0,176
Collège de secrétariat moderne (1980) Inc.	463	1,842	266	1,080	2,922
Collège Inter-Dec	170	0,988	92	0,404	1,392
Compétence Beauté Ltée	12	0,079	6	0,036	0,115
CS de L'Amiante	127	0,312	57	0,170	0,482
CS de l'Asbesterie	66	0,157	37	0,156	0,313
CS Abitibi	207	0,429	105	0,286	0,715
CS de Baie-des-Chaleurs	45	0,103	27	0,117	0,230
CS Baie-des-Ha! Ha!	16	0,038	7	0,021	0,059
CS Baldwin-Cartier	57	0,115	35	0,133	0,248
CS de la Beauce-Abénaquis	52	0,134	29	0,093	0,227
CS Beauport	150	0,323	77	0,227	0,550
CS District de Bedford	101	0,229	58	0,192	0,421
CS de Bellechasse	54	0,112	24	0,065	0,177
CS de Bersimis	64	0,150	41	0,132	0,282
CS des Cantons	100	0,232	46	0,166	0,398
CS du Centre de la Mauricie	316	0,724	169	0,499	1,223
CS de Chapais-Chibougamau	16	0,033	11	0,040	0,073
CS de Charlesbourg	414	0,987	266	0,745	1,732
CS de Châteauguay	95	0,216	59	0,198	0,414
CS de Châteauguay Valley	84	0,196	60	0,265	0,461
CS de la Chaudière-Etchemin	610	1,352	243	0,584	1,936

Tableau 55
Nombre et montant des prêts et bourses attribués par types d'établissements d'enseignement situés au Québec, 1997-1998

Établissements	Prêts		Bourses		Montant global attribué
	N	M$	N	M$	M$
A Enseignement secondaire (form. prof.)					
CS des Chênes	366	0,867	187	0,602	1,469
CS Chomedey de Laval	502	1,075	279	0,870	1,945
CS de Chicoutimi	481	1,080	281	0,881	1,961
CS de Coaticook	79	0,200	51	0,164	0,364
CS des Chutes-de-la-Chaudière	246	0,588	130	0,420	1,008
CS Davignon	37	0,075	24	0,120	0,195
CS des Découvreurs	541	1,239	295	0,885	2,124
CS des Draveurs	165	0,374	113	0,449	0,823
CS régionale Eastern Québec	32	0,070	19	0,065	0,135
CS Eastern Townships	49	0,122	36	0,131	0,253
CS Les Écores	169	0,360	100	0,351	0,711
CS des Falaises	82	0,195	49	0,164	0,359
CS de Le Gardeur	117	0,251	70	0,241	0,492
CS Gaspésia-Les Îles	8	0,018	5	0,018	0,036
CS Harricana	186	0,459	100	0,321	0,780
CS de la Haute Gatineau	38	0,063	25	0,092	0,155
CS du Haut St-Maurice	74	0,185	39	0,111	0,296
CS de l'Industrie	205	0,452	115	0,345	0,797
CS Jacques-Cartier	464	1,030	280	0,896	1,926
CS Jean-Rivard	1	0,003	0	0,000	0,003
CS Jérôme-Le Royer	435	0,972	285	1,062	2,034
CS de La Jeune Lorette	295	0,722	161	0,445	1,167
CS De La Jonquière	465	1,050	235	0,639	1,689
CS du Lac-Mégantic	17	0,041	8	0,022	0,063
CS du Lac Saint-Jean	326	0,784	182	0,516	1,300
CS Lac-Témiscamingue	52	0,130	31	0,126	0,256
CS de Lakeshore	21	0,047	16	0,071	0,118
CS Laure-Conan	29	0,066	15	0,030	0,096
CS des Laurentides	144	0,351	100	0,328	0,679
CS Laurenval	32	0,063	15	0,036	0,099

Tableau 55
Nombre et montant des prêts et bourses attribués par types d'établissements d'enseignement situés au Québec, 1997-1998

Établissements	Prêts		Bourses		Montant global attribué
	N	M$	N	M$	M$
A Enseignement secondaire (form. prof.)					
CS de Lévis	401	0,871	208	0,581	1,452
CS du Long Sault	65	0,166	42	0,157	0,323
CS Louis-Hémon	113	0,256	58	0,156	0,412
CS de Manicouagan	90	0,222	53	0,143	0,365
CS des Manoirs	70	0,156	48	0,159	0,315
CS de Matane	114	0,284	70	0,220	0,504
CS de Memphrémagog	19	0,043	13	0,053	0,096
CS Miguasha	139	0,353	96	0,362	0,715
CS Des Mille-Îles	186	0,394	100	0,305	0,699
CS de La Mitis	72	0,179	48	0,130	0,309
CS Des Montagnes	3	0,008	2	0,004	0,012
CS de Montmagny	129	0,339	65	0,171	0,510
CS Morilac	37	0,091	27	0,104	0,195
CS La Neigette	332	0,844	227	0,690	1,534
CS de Outaouais-Hull	225	0,511	154	0,577	1,088
CS Pierre-Neveu	204	0,464	128	0,409	0,873
CS de Pontiac	9	0,016	6	0,027	0,043
CS La Riveraine	118	0,289	66	0,228	0,517
CS des Patriotes	105	0,225	53	0,187	0,412
CS de Portneuf	101	0,248	51	0,140	0,388
CS de Rivière-du-Loup	697	1,784	459	1,319	3,103
CS Roberval	137	0,306	67	0,199	0,505
CS Rouyn-Noranda	227	0,548	138	0,451	0,999
CS du Sault-Saint-Louis	430	0,926	275	1,049	1,975
CS Seigneurie	51	0,106	31	0,079	0,185
CS de Sept-Îles	75	0,190	42	0,134	0,324
CS catholique de Sherbrooke	785	1,844	453	1,383	3,227
CS South Shore	5	0,013	5	0,034	0,047
CS Sainte-Croix	369	0,867	266	1,153	2,020
CS de St-Eustache	1	0,003	0	0,000	0,003

Tableau 55
Nombre et montant des prêts et bourses attribués
par types d'établissements d'enseignement situés au Québec, 1997-1998

Établissements	Prêts		Bourses		Montant global attribué
	N	M$	N	M$	M$
A Enseignement secondaire (form. prof.)					
CS Saint-Hyacinthe	227	0,522	106	0,331	0,853
CS Saint-Jean-sur-Richelieu	164	0,393	82	0,279	0,672
CS Saint-Jérôme	291	0,558	156	0,375	0,933
CS de Sainte-Thérèse	104	0,233	50	0,126	0,359
CS de Témiscouata	36	0,094	28	0,104	0,198
CS de La Tourelle	1	0,002	0	0,000	0,002
CS Tracy	113	0,259	57	0,195	0,454
CS de Trois-Rivières	628	1,438	373	1,058	2,496
CS des Trois-Lacs	119	0,293	51	0,147	0,440
CS de Val-d'Or	126	0,295	70	0,220	0,515
CS de Valleyfield	65	0,150	26	0,083	0,233
CS La Vallière	13	0,034	7	0,013	0,047
CS Vallée-de-la-Lièvre	71	0,157	42	0,116	0,273
CS Vallée de la Matapédia	146	0,359	84	0,224	0,583
CS de Victoriaville	202	0,485	124	0,443	0,928
CS Western Québec	38	0,095	30	0,150	0,245
École d'administration et de secrétariat de la Rive-sud inc.	80	0,290	53	0,203	0,493
École du meuble et bois ouvré	89	0,241	52	0,157	0,398
École de secrétariat Notre-Dame-Des-Neiges	77	0,201	34	0,119	0,320
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	87	0,161	37	0,097	0,258
Institut de technologie agro-alimentaire (La Pocatière)	6	0,012	2	0,007	0,019

Tableau 55
Nombre et montant des prêts et bourses attribués par types d'établissements d'enseignement situés au Québec, 1997-1998

Établissements	Prêts		Bourses		Montant global attribué
	N	M$	N	M$	M$
B Enseignement universitaire					
Barreau du Québec	516	2,031	307	0,946	2,977
Conservatoires d'art dramatique	37	0,110	19	0,044	0,154
Conservatoires de musique	83	0,285	43	0,125	0,410
École des hautes études commerciales	1 911	6,326	808	3,217	9,543
École de technologie supérieure	1 144	3,728	493	2,110	5,838
École nationale d'administration publique	100	0,397	56	0,254	0,651
École polytechnique	1 311	4,073	492	1,542	5,616
Grand Séminaire de Montréal	35	0,131	23	0,099	0,230
Institut national de la recherche scientifique	49	0,157	11	0,022	0,179
Institut Armand-Frappier	21	0,088	6	0,018	0,106
Institut catholique de Montréal	1	0,003	0	0,000	0,003
Télé-université	343	1,177	233	1,226	2,403
Université Concordia	5 322	17,278	2 671	10,949	28,227
Université Laval	13 095	42,974	5 520	20,794	63,768
Université de Montréal	9 950	33,728	4 648	18,165	51,893
Université de Sherbrooke	7 019	23,777	2 812	9,853	33,630
Université du Québec à Chicoutimi	1 863	5,844	787	3,078	8,922
Université du Québec à Hull	1 018	3,278	438	1,836	5,114
Université du Québec à Montréal	9 974	32,670	4 567	19,492	52,162
Université du Québec à Rimouski	1 402	4,592	736	2,693	7,285
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	524	1,725	285	1,151	2,876
Université du Québec à Trois-Rivières	3 955	12,874	1 671	6,777	19,651
Bishop's University	447	1,523	229	0,918	2,441
Université McGill	3 857	13,121	1 814	6,497	19,618

Tableau 55

Nombre et montant des prêts et bourses attribués par types d'établissements d'enseignement situés au Québec, 1997-1998

Établissements publics	Prêts		Bourses		Montant global attribué
	N	M$	N	M$	M$
C Enseignement collégial (prog. subv.)					
Collège McDonald (Université McGill)	25	0,066	16	0,032	0,098
Cégep André-Laurendeau	631	1,416	239	0,673	2,089
Cégep Beauce-Appalaches	845	1,929	220	0,535	2,464
Cégep d'Ahuntsic	2 066	4,862	705	1,906	6,768
Cégep d'Alma	596	1,332	155	0,400	1,732
Cégep de Baie-Comeau	307	0,762	122	0,279	1,041
Cégep de Bois-de-Boulogne	650	1,575	296	0,972	2,547
Cégep de Chicoutimi	1 362	3,236	479	1,285	4,521
Cégep de Drummondville	901	2,078	312	0,896	2,974
Cégep de Granby—Haute-Yamaska	441	0,981	144	0,431	1,412
Cégep de la Gaspésie et des Îles	877	2,336	500	1,548	3,884
Cégep Joliette-De Lanaudière	755	1,716	266	0,793	2,509
Cégep de Jonquière	1 908	4,437	661	1,586	6,023
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	1 241	2,974	436	1,255	4,229
Cégep de La Pocatière	764	1,943	335	0,875	2,818
Cégep de la Région de l'Amiante	623	1,455	197	0,461	1,916
Cégep de Lévis-Lauzon	1 636	3,941	565	1,458	5,399
Cégep de Limoilou	2 051	4,637	627	1,641	6,278
Cégep de l'Outaouais	775	1,844	272	0,825	2,669
Cégep de Maisonneuve	1 319	2,928	470	1,229	4,157
Cégep de Matane	446	1,137	237	0,648	1,785
Cégep de Rimouski	2 126	5,433	958	2,458	7,891
Cégep de Rivière-du-Loup	1 046	2,692	518	1,406	4,098
Cégep de Rosemont	1 251	3,008	523	1,778	4,786
Cégep de Saint-Jérôme	1 182	2,873	482	1,278	4,151
Cégep de Saint-Laurent	1 139	2,608	444	1,305	3,913
Cégep de Sainte-Foy	2 183	5,043	721	1,640	6,683
Cégep de Sept-Îles	206	0,488	80	0,189	0,677
Cégep de Sherbrooke	2 372	5,780	860	2,105	7,885

Tableau 55
Nombre et montant des prêts et bourses attribués
par types d'établissements d'enseignement situés au Québec, 1997-1998

Établissements publics	Prêts		Bourses		Montant global attribué
	N	M$	N	M$	M$
C Enseignement collégial (prog. subv.)					
Cégep de Sorel-Tracy	242	0,492	50	0,145	0,637
Cégep de St-Félicien	672	1,523	187	0,461	1,976
Cégep de St-Hyacinthe	887	2,040	258	0,679	2,719
Cégep de Trois-Rivières	2 283	5,490	886	2,032	7,522
Cégep de Valleyfield	411	0,912	87	0,241	1,153
Cégep de Victoriaville	729	1,652	217	0,560	2,212
Cégep du Vieux Montréal	2 218	5,328	895	2,672	8,000
Cégep Édouard Montpetit	1 523	3,480	431	1,078	4,558
Cégep François-Xavier Garneau	2 310	5,329	773	1,763	7,092
Cégep John Abbott	670	1,563	257	0,707	2,270
Cégep Lionel Groulx	765	1,767	252	0,577	2,344
Cégep Marie-Victorin	1 446	3,655	657	2,503	6,158
Cégep Montmorency	1 027	2,408	332	0,970	3,378
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	660	1,471	202	0,501	1,972
Champlain Regional College	1 614	4,065	903	4,884	8,949
Collège Dawson	1 354	3,203	594	1,864	5,067
Collège Héritage	233	0,602	125	0,447	1,049
Collège Shawinigan	654	1,487	214	0,489	1,976
Conservatoires de musique	39	0,101	16	0,032	0,133
Institut de technologie agro-alimentaire (La Pocatière)	342	0,918	204	0,595	1,513
Institut de technologie agro-alimentaire (Saint-Hyacinthe)	335	0,869	151	0,389	1,258
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	199	0,470	62	0,126	0,596
Vanier College	1 132	2,604	411	1,409	4,013

Tableau 55
Nombre et montant des prêts et bourses attribués par types d'établissements d'enseignement situés au Québec, 1997-1998

Établissements privés	Prêts		Bourses		Montant global attribué
	N	M$	N	M$	M$
D Enseignement collégial (prog. subv.)					
Campus Notre-Dame-de-Foy	632	1,671	335	1,128	2,799
Collège André-Grasset	126	0,332	60	0,181	0,513
Collège Bart (1975)	299	0,990	181	0,757	1,747
Collège Centennal	4	0,012	0	0,000	0,012
Collège d'Affaires Ellis (1974) Inc.	186	0,486	77	0,291	0,777
Collège de l'Assomption	371	0,949	182	0,706	1,655
Collège de Lévis	98	0,239	40	0,104	0,343
Collège Français (1965) Inc.	101	0,251	59	0,130	0,381
Collège Jean-de-Brébeuf	153	0,403	98	0,284	0,687
Collège Laflèche	752	2,050	390	1,166	3,216
Collège LaSalle	1 402	4,047	859	4,269	8,316
Collège Marianopolis	224	0,563	123	0,262	0,825
Collège Marie de France	14	0,036	11	0,025	0,061
Collège Mérici	519	1,350	219	0,653	2,003
Collège de secrétariat moderne (1980) Inc.	91	0,243	54	0,167	0,410
Collège O'Sullivan	597	1,587	360	1,453	3,040
Collège Stanislas	13	0,035	7	0,022	0,057
Conservatoire Lassalle (1964) Inc.	76	0,184	40	0,080	0,264
École commerciale du Cap Inc.	191	0,494	120	0,465	0,959
École nationale de théâtre du Canada	58	0,159	45	0,202	0,361
École supérieure de danse du Québec	1	0,003	1	0,001	0,004
École de musique Vincent-d'Indy	28	0,080	16	0,048	0,128
Institut Teccart Inc.	333	0,829	166	0,613	1,442
Le Petit séminaire de Québec	57	0,139	25	0,065	0,204
Séminaire de Sherbrooke	151	0,406	65	0,163	0,569

Tableau 55
Nombre et montant des prêts et bourses attribués par types d'établissements d'enseignement situés au Québec, 1997-1998

Établissements privés	Prêts		Bourses		Montant global attribué
	N	M$	N	M$	M$
E Enseignement collégial (prog. non subv.)					
Académie de l'entrepreneurship québécois	34	0,244	13	0,058	0,302
Académie du Savoir (1995) Inc.	126	0,978	90	0,277	1,255
Académie internationale de la mode et du design	758	8,065	447	1,828	9,893
Académie Julien Inc.	243	2,429	114	0,380	2,809
Aérotaxi-Cespa	84	1,887	30	0,105	1,992
Ateliers de danse moderne de Montréal Inc.	23	0,084	4	0,007	0,091
Aviron Québec, Collège technique	31	0,353	17	0,068	0,421
Chambre immobilière du Grand Montréal	10	0,028	3	0,007	0,035
Collège April-Fortier	555	4,499	191	0,444	4,943
Collège Atlas	8	0,040	5	0,006	0,046
Collège d'électronique de Québec	208	1,547	132	0,429	1,976
Collège de la Cité	162	1,359	91	0,333	1,692
Collège de l'Estrie Inc.	35	0,293	17	0,036	0,329
Collège Delta Inc.	1 252	11,652	481	1,464	13,116
Collège de photographie Marsan	177	1,448	49	0,141	1,589
Collège d'informatique JMS	49	0,585	34	0,073	0,658
Collège d'informatique Marsan	314	2,862	165	0,605	3,467
Collège informatique entrepreneurship	42	0,352	27	0,087	0,439
Collège Inter-Dec	348	3,134	133	0,357	3,491
Collège Mother House	18	0,085	6	0,028	0,113
Collège Radio Télévision de Québec Inc.	33	0,185	7	0,014	0,199
Collège technique de Montréal Inc.	9	0,088	4	0,017	0,105
Collège Salette Enr.	108	1,115	37	0,127	1,242
Dynamair Aviation Inc.	9	0,195	4	0,026	0,221
École de danse de Québec	20	0,087	6	0,008	0,095
École de mode Châtelaine Inc.	52	0,328	22	0,077	0,405
École nationale de l'humour	28	0,164	5	0,014	0,178
École nationale de cirque	9	0,045	3	0,004	0,049
Groupe cadre cabinet conseil	9	0,055	2	0,008	0,063

Tableau 55
Nombre et montant des prêts et bourses attribués
par types d'établissements d'enseignement situés au Québec, 1997-1998

Établissements privés	Prêts		Bourses		Montant global attribué
	N	M$	N	M$	M$
E Enseignement collégial (prog. non subv.)					
Informatique Multi Hexa	517	4,745	193	0,583	5,328
ICD Institut Carrière et Développement Inc.	1 110	10,853	395	1,491	12,344
Institut de création artistique et de recherche en infographie ICARI Inc.	124	1,328	33	0,060	1,388
Institut Demers Inc.	726	6,888	345	1,414	8,302
Institut d'enregistrement du Canada	12	0,095	3	0,001	0,096
Institut Descartes	65	0,341	47	0,074	0,415
Institut d'informatique de Québec	376	3,506	155	0,616	4,122
Institut de police du Québec	165	0,559	3	0,006	0,565
Institut des études commerciales Gilmore	25	0,131	16	0,086	0,217
Institut Herzing de Montréal Inc.	1 073	9,993	458	1,526	11,519
Institut Jean-Guy Leboeuf	17	0,061	6	0,012	0,073
Institut supérieur d'électronique L.A. Enr.	362	3,117	123	0,385	3,502
Institut supérieur de design de mode inc.	98	0,781	57	0,237	1,018
Institut supérieur d'informatique I.S.I.	27	0,195	12	0,050	0,245
Institut Trebas Québec Inc.	201	2,209	89	0,234	2,443
Musitechnic services éducatifs Inc.	270	3,054	56	0,123	3,177
Villa Sainte-Marcelline	20	0,051	12	0,031	0,082

Tableau 56

Nombre de bénéficiaires d'une aide financière aux études par établissement d'enseignement situé dans une province canadienne autre que le Québec et reconnu aux fins des prêts et bourses, 1997-1998

Établissement d'enseignement	Bénéficiaires d'un prêt		Bénéficiaires d'une bourse		Montant global attribué
	N	M$	N	M$	M $
Barreau du Québec/Ottawa	69	0,277	44	0,114	0,391
La Cité collégiale	475	1,596	171	0,541	2,137
Collège d'Alfred	34	0,125	12	0,038	0,163
Nova Scotia College of Art and Design	5	0,031	1	0,001	0,032
Algonquin College	120	0,410	55	0,194	0,604
Collège Boréal	51	0,207	22	0,057	0,264
Collège de l'Acadie	1	0,003	—	—	0,003
Collège des Grands Lacs	6	0,015	4	0,008	0,023
Collège dominicain de philosophie et de théologie	13	0,060	4	0,012	0,072
University College of Cape Breton	2	0,011	1	0,002	0,013
Collège universitaire Glendon	55	0,309	14	0,230	0,539
Collège universitaire de Saint-Boniface	15	0,076	5	0,013	0,089
École de mode Richard Robinson	4	0,026	1	0,003	0,026
Acadia/ University Wolfville	15	0,086	4	0,006	0,092
Carleton University	156	0,892	38	0,103	0,995
Dalhousie University	40	0,256	13	0,022	0,278
University of Alberta /Faculté Saint-Jean	17	0,094	4	0,005	0,099
University of King's College	11	0,062	5	0,005	0,067
University of Prince Edward Island	20	0,106	2	0,003	0,109
Laurentian University	45	0,258	18	0,049	0,307
Université de Moncton	192	1,044	71	0,153	1,197
Mount Allison University	34	0,200	8	0,008	0,208
Mount Saint Vincent University	6	0,029	0	0,000	0,029
University of New Brunswick	71	0,402	17	0,056	0,458
Université d'Ottawa	1 345	7,468	311	0,825	8,293
Université Sainte-Anne	6	0,028	3	0,007	0,035
Saint Francis Xavier University	14	0,077	3	0,007	0,084
Saint Mary's University	20	0,109	5	0,008	0,117
Université Saint-Paul	26	0,135	8	0,022	0,157
Saint-Thomas University	10	0,048	6	0,024	0,072
Technical University of Nova Scotia	8	0,050	3	0,010	0,060

Tableau 57
Répartition des bénéficiaires et des montants d'aide financière selon la région d'études, 1997-1998

A Dans l'ensemble

	Prêts		Bourses	
	N	M$	N	M$
Région d'études				
Bas-Saint-Laurent (01)	7 336	19,8	3 839	11,1
Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)	7 929	20,5	3 103	9,3
Québec (03)	26 342	84,3	11 147	37,5
Mauricie (04)	8 965	25,1	3 924	12,8
Estrie (05)	11 719	36,0	4 897	15,8
Montréal (06)	62 456	227,7	29 104	110,4
Outaouais (07)	2 814	8,9	1 314	4,8
Abitibi-Témiscamingue (08)	2 563	6,6	1 165	3,8
Côte-Nord (09)	743	1,8	338	0,9
Nord-Du-Québec (10)	39	0,1	18	0,1
Gaspésie-Îles-De-La-Madeleine (11)	1 152	3,0	677	2,2
Chaudière-Appalaches (12)	5 022	11,8	1 849	4,9
Laval (13)	2 575	10,3	1 074	3,4
Lanaudière (14)	1 524	3,5	686	2,2
Laurentides (15)	3 059	8,2	1 371	3,8
Montérégie (16)	8 052	28,3	3 165	10,4
Centre-Du-Québec (17)	2 757	6,7	1 038	3,2
Autres provinces	4 106	21,1	941	2,6
Autres pays	803	6,8	134	0,4
Total	159 956	530,5	69 784	239,6

Tableau 57
Répartition des bénéficiaires et des montants d'aide financière selon la région d'études, 1997-1998

B Enseignement secondaire

	Prêts		Bourses	
	N	M$	N	M$
Région d'études				
Bas-Saint-Laurent (01)	1 406	3,6	920	2,7
Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)	1 551	3,5	837	2,4
Québec (03)	2 655	7,3	1 494	4,2
Mauricie (04)	1 018	2,3	581	1,7
Estrie (05)	1 129	2,7	659	2,1
Montréal (06)	4 964	15,1	3 146	12,2
Outaouais (07)	597	1,3	401	1,5
Abitibi-Témiscamingue (08)	798	1,9	444	1,4
Côte-Nord (09)	229	0,6	136	0,4
Nord-Du-Québec (10)	16	0,03	11	0,04
Gaspésie-Îles-De-La-Madeleine (11)	275	0,7	177	0,7
Chaudière-Appalaches (12)	1 619	3,7	756	2,1
Laval (13)	889	1,9	494	1,6
Lanaudière (14)	392	0,9	233	0,7
Laurentides (15)	915	2,0	529	1,6
Montérégie (16)	1 892	4,5	1 065	3,7
Centre-Du-Québec (17)	776	1,9	429	1,4
Autres provinces	—	—	—	—
Autres pays	—	—	—	—
Total	21 121	53,9	12 312	40,4

Tableau 57
Répartition des bénéficiaires et des montants d'aide financière selon la région d'études, 1997-1998

C Enseignement collégial

	Prêts		Bourses	
	N	M$	N	M$
Région d'études				
Bas-Saint-Laurent (01)	4 633	11,9	2 231	5,9
Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)	4 514	11,1	1 478	3,8
Québec (03)	9 917	31,6	3 715	10,6
Mauricie (04)	3 982	9,8	1 667	4,3
Estrie (05)	3 030	7,6	1 125	2,7
Montréal (06)	23 841	101,2	10 411	36,6
Outaouais (07)	1 199	4,3	475	1,5
Abitibi-Témiscamingue (08)	1 241	3,0	436	1,3
Côte-Nord (09)	514	1,3	202	0,5
Nord-Du-Québec (10)	23	0,05	7	0,02
Gaspésie-Îles-De-La-Madeleine (11)	877	2,3	500	1,5
Chaudière-Appalaches (12)	3 294	7,7	1 043	2,6
Laval (13)	1 665	8,3	574	1,8
Lanaudière (14)	1 132	2,7	453	1,5
Laurentides (15)	2 144	6,2	842	2,2
Montérégie (16)	5 925	23,0	1 933	5,6
Centre-Du-Québec (17)	1 981	4,8	609	1,8
Autres provinces	1 013	4,2	309	1,0
Autres pays	25	0,1	7	0,01
Total	70 950	241,2	28 017	85,2

Tableau 57
Répartition des bénéficiaires et des montants d'aide financière selon la région d'études, 1997-1998

D Enseignement universitaire

	Prêts		Bourses	
	N	M$	N	M$
Région d'études				
Bas-Saint-Laurent (01)	1 297	4,3	688	2,5
Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)	1 864	5,8	788	3,1
Québec (03)	13 770	45,4	5 938	22,7
Mauricie (04)	3 965	12,9	1 676	6,8
Estrie (05)	7 560	25,7	3 113	10,9
Montréal (06)	33 651	111,7	15 547	61,7
Outaouais (07)	1 018	3,3	438	1,8
Abitibi-Témiscamingue (08)	524	1,7	285	1,2
Côte-Nord (09)	—	—	—	—
Nord-Du-Québec (10)	—	—	—	—
Gaspésie-Îles-De-La-Madeleine (11)	—	—	—	—
Chaudière-Appalaches (12)	109	0,3	50	0,2
Laval (13)	21	0,1	6	0,02
Lanaudière (14)	—	—	—	—
Laurentides (15)	—	—	—	—
Montérégie (16)	235	0,9	167	1,0
Centre-Du-Québec (17)	—	—	—	—
Autres provinces	3 093	16,8	632	1,6
Autres pays	778	6,6	127	0,4
Total	67 885	235,5	29 455	113,9

Tableau 58

Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études fréquentant des établissements d'enseignement situés au Québec, selon la région d'études et la région de provenance, 1997-1998

Région d'études	Région de provenance																	Total
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	
A Enseignement secondaire (form. prof.)																		
Bas-Saint-Laurent (01)	1 104	4	15	1	3	8	1	1	19	1	191	25	—	5	1	14	4	1 397
Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)	10	1 345	24	10	2	7	3	5	72	36	11	5	1	2	1	5	2	1 541
Québec (03)	138	77	1 440	45	37	21	10	26	66	3	136	490	6	8	11	33	70	2 617
Mauricie (04)	5	22	18	731	9	8	2	3	0	0	5	9	1	21	2	24	146	1 006
Estrie (05)	7	10	14	5	780	11	1	5	11	7	29	63	4	4	5	90	75	1 121
Montréal (06)	56	38	68	57	38	2 958	30	55	21	2	72	31	182	242	172	776	39	4 837
Outaouais (07)	1	2	9	5	5	4	500	18	2	—	2	6	1	3	16	4	3	583
Abitibi-Témiscamingue (08)	—	4	2	4	5	6	3	713	1	22	2	3	—	3	4	13	4	789
Côte-Nord (09)	7	5	11	1	—	1	—	1	187	2	5	4	—	1	—	2	1	228
Nord-du-Québec (10)	—	1	3	—	—	—	—	1	—	9	—	—	—	—	—	1	1	16
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (11)	23	—	3	—	—	1	2	—	—	—	230	3	—	—	2	3	2	269
Chaudière-Appalaches (12)	48	10	101	14	63	7	2	2	9	2	63	1 218	4	10	4	11	26	1 594
Laval (13)	6	6	8	13	4	82	20	8	6	—	10	9	244	173	244	36	12	881
Lanaudière (14)	1	1	2	8	—	24	—	3	—	—	1	3	10	315	15	3	0	386
Laurentides (15)	8	4	3	6	5	52	65	16	4	1	7	5	36	78	558	50	5	903
Montérégie (16)	17	24	11	27	33	179	12	12	9	3	25	17	12	39	27	1 343	73	1 863
Centre du Québec (17)	12	3	18	98	22	5	1	8	4	1	4	31	1	10	1	43	505	767
Total	1 446	1 558	1 747	1 025	1 006	3 374	652	877	411	89	793	1 922	502	914	1 063	2 451	968	20 798

Tableau 58

Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études fréquentant des établissements d'enseignement situés au Québec, selon la région d'études et la région de provenance, 1997-1998 *(suite)*

Région d'études	Région de provenance																	Total
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	
B Enseignement collégial																		
Bas-Saint-Laurent (01)	2 648	99	293	37	65	61	12	29	107	3	511	499	12	32	31	103	74	4 616
Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)	70	3 437	161	56	42	68	20	44	180	59	24	83	21	37	39	125	41	4 507
Québec (03)	435	327	5 249	202	131	95	54	149	166	16	376	2 150	23	56	35	161	262	9 887
Mauricie (04)	30	40	97	2 465	39	26	12	22	18	11	11	60	6	120	25	143	845	3 970
Estrie (05)	33	23	46	40	1 780	31	17	41	38	6	36	145	11	16	38	455	255	3 011
Montréal (06)	212	293	403	358	377	12 436	252	229	115	24	171	242	1 140	1 174	1 115	4 607	381	23 529
Outaouais (07)	5	10	9	2	3	18	962	63	8	1	4	6	—	3	43	35	8	1 180
Abitibi-Témiscamingue (08)	3	1	8	1	7	8	12	1 104	1	40	—	3	5	3	19	21	4	1 240
Côte-Nord (09)	18	8	25	8	4	6	3	2	371	—	11	10	2	3	8	30	7	516
Nord-du-Québec (10)	—	2	—	—	—	—	—	—	—	21	—	—	—	—	—	—	—	23
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (11)	20	1	9	2	2	7	1	1	1	—	803	10	—	2	3	13	—	875
Chaudière-Appalaches (12)	94	48	313	25	139	12	3	16	50	3	99	2 319	4	15	6	35	111	3 292
Laval (13)	16	21	30	20	19	203	25	21	3	2	12	25	633	184	330	88	22	1 654
Lanaudière (14)	5	—	4	15	2	39	1	6	—	1	5	4	14	978	21	31	6	1 132
Laurentides (15)	11	5	30	17	13	101	101	29	1	1	7	14	91	243	1 364	94	16	2 138
Montérégie (16)	64	96	122	105	169	599	43	55	26	6	36	130	104	166	132	3 796	225	5 874
Centre du Québec (17)	41	17	51	81	76	62	21	15	6	0	14	85	8	14	24	207	1 255	1 977
Total	3 705	4 428	6 850	3 434	2 868	13 772	1 539	1 826	1 091	194	2 120	5 785	2 074	3 046	3 233	9 944	3 512	6 9421

Tableau 58

Répartition des bénéficiaires d'une aide financière aux études fréquentant des établissements d'enseignement situés au Québec, selon la région d'études et la région de provenance, 1997-1998 *(fin)*

Région d'études	Région de provenance																	Total
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	
C Enseignement universitaire																		
Bas-Saint-Laurent (01)	787	15	54	5	5	24	7	2	49	1	219	50	4	4	9	41	10	1 286
Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)	21	1 501	80	16	7	36	10	8	72	20	5	19	11	4	10	28	7	1 855
Québec (03)	806	934	5 395	545	255	595	170	255	261	41	519	2 177	115	256	175	708	458	13 665
Mauricie (04)	118	76	353	1 401	90	144	38	33	45	12	48	227	53	357	101	365	487	3 948
Estrie (05)	266	276	415	235	1 930	512	161	135	117	16	153	620	135	231	252	1 510	539	7 503
Montréal (06)	497	772	1 155	599	586	15 433	509	367	193	26	213	591	1 686	1 563	1 813	6 664	559	33 226
Outaouais (07)	6	9	29	8	9	54	600	39	4	1	3	7	15	17	96	72	12	981
Abitibi-Témiscamingue (08)	4	1	6	6	1	3	7	443	—	10	1	3	5	6	12	10	3	521
Côte-Nord (09)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Nord-du-Québec (10)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (11)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chaudière-Appalaches (12)	5	1	33	—	—	2	—	—	1	—	2	62	—	—	1	2	—	109
Laval (13)	—	2	2	—	—	9	2	—	—	—	—	—	1	1	1	1	2	21
Lanaudière (14)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Laurentides (15)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Montérégie (16)	8	14	25	5	9	31	7	4	3	—	2	15	15	12	11	62	6	229
Centre du Québec (17)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total	2 518	3 601	7 547	2 820	2 892	16 843	1 511	1 286	745	127	1 165	3 771	2 040	2 451	2 481	9 643	2 083	63 344

Tableau 59

Répartition des prêts sur lesquels le gouvernement paie des intérêts au 31 mars 1998 par institution financière

Institution Financière	Prêts négociés	
	%	M$
Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec	58,37	
Banque Nationale du Canada	14,31	
Banque Royale	9,95	
Banque de Montréal	6,85	
Banque canadienne impériale de commerce	3,30	
Banque Laurentienne	3,53	
Banque Toronto Dominion	1,95	
Banque Scotia	1,70	
Banque Hongkong du Canada	0,04	
Total	100,0	1 643,3